

REVUE DE PRESSE

5 novembre 2020

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** **information**
MÉDIAS **télé** **Médias**
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de
services scolaires
du Québec

PRODUIT PAR

influence

leSoleil

COVID-19: une école de Lévis ferme ses portes jusqu'à nouvel ordre

ÉLISABETH FLEURY
LE SOLEIL

L'École de l'Auberivière, à Lévis, sera fermée jusqu'à nouvel ordre en raison d'une éclosion de COVID-19. Un dépistage de masse aura lieu vendredi.

La Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches a fait cette recommandation à la suite de diagnostics de COVID-19 obtenus par plusieurs membres du personnel et par un groupe d'élèves de l'école, précise-t-on dans une lettre que la direction du Centre de services scolaire des Navigateurs a fait parvenir aux parents, mercredi, et dont Le Soleil a obtenu copie.

Des employés du CISSS de Chaudière-Appalaches seront présents à l'école vendredi pour dépister tous les élèves et tous les employés qui n'ont pas été dépistés dans les sept derniers jours de même que les parents et la fratrie s'ils présentent des symptômes. Ils seront contactés par le centre de dépistage pour obtenir une plage horaire de rendez-vous.

«Vous n'avez pas besoin de vous isoler en attendant votre dépistage et votre résultat, à moins que vous présentiez des symptômes de la COVID-19», précise la Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches dans une missive également envoyée aux parents.

Les 432 élèves recevront leur enseignement à distance à compter de vendredi, indique la direction du Centre scolaire des Navigateurs.

La situation sera réévaluée lundi et les parents seront informés de la date du retour en classe par courriel.

leSoleil

Enseignement à distance: 21 500 ordinateurs de plus pour les élèves du Québec

LA PRESSE CANADIENNE

Investissement de plus de 105 millions \$

Le ministère de l'Éducation annonce mercredi qu'il rend disponibles 21 500 ordinateurs portables de type Chromebook supplémentaires pour le réseau scolaire du Québec.

Les centres de services scolaires et les commissions scolaires dont l'inventaire informatique ne permet pas de soutenir les élèves dans leurs apprentissages à distance pendant la crise de la COVID-19 pourront faire une demande pour obtenir du matériel informatique supplémentaire.

Ces équipements sont prioritairement destinés aux élèves qui n'ont pas accès à de l'équipement informatique ou qui n'en ont pas un usage exclusif et qui sont en 3e, 4e ou 5e secondaire selon la formule de fréquentation scolaire en alternance.

Les élèves qui sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage seront aussi servis en priorité, tout comme les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leurs apprentissages, leur réussite, leur comportement et leur socialisation.

En mai dernier, le ministère de l'Éducation estimait qu'il y avait près de 80 000 élèves qui n'avaient pas accès au matériel nécessaire pour poursuivre leurs apprentissages à distance.

Le ministère affirme qu'à ce jour, la réserve d'équipements informatiques a permis à près de 10 400 élèves d'avoir accès à de l'équipement informatique, qu'il s'agisse d'un portable ou d'une tablette. Depuis la rentrée scolaire, le réseau a fait l'acquisition de plus de 213 000 appareils, ce qui représente un investissement de plus de 105 millions \$.

En août dernier, le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place d'une réserve d'équipements informatiques d'urgence de 30 000 appareils.

Students benefit from teacher diversity, professor tells court

PAUL CHERRY

Having diversity among teachers in public schools is a benefit to students, an expert on education told the judge hearing arguments from the groups who oppose Quebec's legislation banning religious symbols from being worn by government employees.

Thomas Dee, a professor with Stanford University's Graduate School of Education and an expert on the impact of teacher diversity, was called as a witness Wednesday in the case being heard at the Montreal courthouse for the English Montreal School Board, one of the groups who oppose Bill 21. The professor testified from California through a video link-up with the Montreal courthouse.

The first witnesses to testify in the civil case were a series of teachers who said the legislation discrim-

inates against them because they wear a hijab. Two young women said they had to find jobs either outside Quebec or in a private school because they wore a hijab. Two other teachers, who are protected by a grandfather clause, highlighted how they can never be promoted if they continue to wear hijabs.

To prepare for his testimony, Dee read the affidavits of the Muslim teachers who oppose Bill 21. He said it is clear the legislation will decrease diversity among teachers in Quebec schools.

"(The teachers) discuss how the act is going to bound them in their professional ambition because if they try to grow into other dimensions of the teaching career, the strictures of the act will then be binding on them. And just in general, the experience of discrimination is one that makes them not want to continue in the profession," he said.

"These effects are likely to grow

recursively over time because the pool of teaching candidates who could potentially grow into school leadership positions becomes increasingly less diverse," he said. "School leadership will become less diverse and that will redound to an organizational culture that can become increasingly inhospitable to under-represented teachers."

Dee also said experts on education frequently debate on things like what are the best methods to teach math or reading. However, almost all agreed that having diversity among teachers in a school is a benefit to students.

"I'm comfortable, and I'm not the only one, saying that the benefits of teacher diversity, particularly for minority students, ranks among the most well established findings in all of education research," Dee said.

pcherry@postmedia.com



OPINION

Making schools safe isn't just about cleaning

Emotional well-being of staff and students requires more attention, *Monica Paraghamian* says.

It's Friday. I'm substitute teaching for an art specialist in a public elementary school. As usual, I have to adapt quickly to an unfamiliar context: what's the school schedule? What levels will I be teaching? Is there a lesson plan? But, during COVID, my most pressing question is: How can I create a safe environment for learning?

Since the start of the school year, Quebec students have been physically and socially limited to their classroom "bubble," spending recess and lunch confined to their insular group either in homerooms or in designated playground zones. Gone are the days of partaking in extra-curricular activities, team sports, field trips ... the list of restrictions goes on.

I'm left wondering whether I should take on a custodial role and hyper-sanitize the classroom (marker by marker, stool by stool) in the five minutes between each class. Though it raises issues of equity and equality, would it be wiser to move around to each homeroom and have students provide their own materials? Should I modify my curriculum for it to be less material-reliant and take the hit for lost techniques?

As you can imagine, safety measures, instead of pedagogy, have become top-of-mind for

teachers and administrators. And it's mentally draining.

Don't forget, this is new territory and added stress for the cohorts of student-teachers, who occupy a fraction of vacant positions without having graduated from their training programs. Not only are seasoned teachers exhausted from day-long mask wearing (believe me, the humidity, vocal strain and bad breath are enough to make you pass out); these novice educators are left fending for themselves. Sadly, I've witnessed meltdowns.

And while youth have exemplary powers of adaptation and resilience, their pent-up energy — bordering on frustration — is visceral. Long hours of "bubble" coexistence can result in social dynamics that are wonderfully poetic, or the polar opposite.

My experiences from the start of September have led me to believe that the provincial government's focus on health protocols in schools is creating aseptic atmospheres wherein students', teachers' and administrators' social and emotional well-being is neglected.

Simply put, we are deepening the cracks within our already fractured system by not taking care of our most valued assets: our people.

There is an even greater need to strengthen the human connections between members of our school communities. And yet, to what extent are we aware of how these members are coping? Are teachers or students feeling overwhelmed? Anxious? Are parents stressed about potential outbreaks?

Here's what I suggest:

Part of the \$85 million of recent provincial funding to help schools adjust to the pandemic should be allocated for evaluations of the well-being of staff, students and parents; and for the development of action plans and their implementation.

The social-emotional learning and security of all school stakeholders should be prioritized. The Lester B. Pearson School Board partnered with the Educational Psychology and Counseling department of McGill to provide a "managing stress" tool kit. Every school board should disseminate these urgent and vital resources and mandate their implementation.

Teachers should carve out class time for youth to take part in discussions around the challenges of this pandemic and to co-create solutions based on shared needs. Due to the unpredictability of our times, curriculum delivery timelines can and should be relaxed (as modelled by the provincial stance that first-term report cards will not have formal grades).



Administrators should give youth the space and time to move their energy around. Teachers should have an open space area to take turns having their groups engage in callisthenics, “Just Dance” sessions, or group-building activities.

The ministry should gather interdisciplinary and intergenerational groups of professionals to tackle pressing educational issues through a whole-society approach.

So, yes, buy more hand sanitizer. But also, invest in people.

Monica Paraghamian is a freelance-educator, artist and PhD student in the Department of Integrated Studies in Education at McGill University.



ICI Grand Montréal

Gyms, culture, restos... la santé publique de Montréal veut des allègements en zone rouge

L'avis obtenu par Radio-Canada préconise aussi de permettre à deux ménages de se réunir à l'intérieur pour prévenir l'isolement.



La directrice régionale de la santé publique de Montréal, Mylène Drouin, juge que plusieurs activités sociales peuvent reprendre en zone rouge.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS

Thomas Gerbet

Publié à 4 h 07

Le ministère de la Santé du Québec étudie actuellement des assouplissements en zone rouge proposés par la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP).

Cette dernière considère qu'il peut y avoir « des effets négatifs majeurs » sur la santé « physique et mentale » des individus à maintenir des activités fermées en zone rouge.

La DRSP propose donc de permettre aux Montréalais de reprendre le chemin des salles de sports et des lieux culturels, en plus de pouvoir se réunir avec un nombre limité de personnes.

Plusieurs sources à Québec et dans les directions régionales de santé publique ont reçu, fin octobre, un document intitulé *Recommandations pour ajuster les mesures du palier rouge à Montréal : contrôler la transmission de la COVID-19 et prendre en compte les effets collatéraux*. Il est adressé, entre autres, au directeur national de santé publique du Québec, Horacio Arruda.

« Nous ne commenterons pas les discussions en lien avec cet avis », nous répond le ministère de la Santé. « Aucune décision n'a été prise. »

Les assouplissements proposés par la DRSP de Montréal



Depuis la pandémie de la COVID-19, les salles de spectacle sont vides.

PHOTO : GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO / PINKBADGER

- **Permettre à deux ménages ou adresses de se rassembler à l'intérieur, sans égard au nombre total de personnes**

La DRSP juge le risque « acceptable » parce que le nombre de personnes exposées est « contraint ».

- **Rouvrir les salles de spectacle, mais à 25 personnes maximum**

- **Rouvrir les musées et autres expositions culturelles (Biodôme, Jardin botanique...) selon la capacité d'accueil**

La DRSP estime qu'en portant le couvre-visage obligatoirement et en gardant des distances sécuritaires, cela permettra d'éviter « les effets collatéraux » en raison de la « nécessité d'activités culturelles et de divertissements structurés pour réduire l'isolement de la population ».

- **Rouvrir les salles d'entraînement sportif pour une pratique individuelle, y compris dans les immeubles d'habitation**

La présence d'un entraîneur qui porte le masque serait permise, mais pas les activités en groupe. La DRSP souligne l'« importance de permettre la pratique d'activités physiques pour limiter les effets de l'isolement ».

- **Rouvrir les bibliothèques, selon la capacité d'accueil**

Aucune éclosion n'est survenue dans une bibliothèque, rappelle la DRSP. L'accès aux postes informatiques et à Internet est important pour les populations défavorisées, dit le document.

- **Permettre des rassemblements publics extérieurs de 4 ménages ou 10 personnes**

La DRSP insiste sur « la nécessité de lieux de socialisation pour réduire l'isolement de la population », comme les parcs.

« Nécessité d'inciter la population à se rencontrer à l'extérieur plutôt que dans la clandestinité (dans des lieux intérieurs où il y a un plus grand risque de transmission). »

— Extrait du document de recommandations produit par la santé publique de Montréal

Une vision à long terme pour plus de stabilité



Les terrasses sont vides en zone rouge.

PHOTO : RADIO-CANADA / GUILLAUME RIVEST

La santé publique de Montréal propose aussi de rouvrir les terrasses des restaurants, puisque « les risques de transmission sont réduits à l'extérieur ». Le nombre de personnes par table serait limité à deux ménages ou adresses.

Évidemment, avec l'hiver qui arrive, cette idée s'inscrit dans une volonté d'offrir « une vision à long terme » aux Montréalais et « un environnement plus stable ».

Selon la DRSP, l'approche actuelle « cause à la fois résistance et confusion dans la population ». L'objectif est de « continuer à vivre, tout en limitant la transmission ».

Il n'a pas été possible d'obtenir une entrevue avec la directrice régionale de la santé publique de Montréal, la Dre Mylène Drouin.

Son attaché de presse, Jean-Nicolas Aubé, précise que l'objectif principal est toujours de « contrôler la pandémie », tout en maintenant « un équilibre » avec des mesures d'assouplissement.

Des recommandations écrites et justifiées



Le Dr Arruda dit n'avoir « aucun problème » à rendre publics les avis qu'il donne au gouvernement et au premier ministre.

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROY ROUSSEL

Dans les 12 pages de recommandations de la DRSP, chaque avis est justifié et on retrouve plusieurs références scientifiques.

Certaines sources relèvent que cela contraste avec les recommandations principalement orales que formule le Dr Arruda, sans toujours les justifier publiquement. L'opposition à Québec réclame d'ailleurs plus de transparence à ce sujet depuis plusieurs semaines.

La DRSP s'est appuyée sur des délibérations entre responsables médicaux du Département clinique de santé publique de Montréal, les équipes des différents secteurs de la DRSP, la situation épidémiologique montréalaise et la littérature scientifique disponible.

« Les données probantes actuelles indiquent que les interventions liées aux rassemblements, aux mesures de confinement à domicile et aux fermetures de lieux et commerces peuvent réduire la transmission, mais qu'elles ont également le potentiel d'engendrer des impacts négatifs importants sur la société. »

— Extrait du document de recommandations produit par la santé publique de Montréal

En Ontario, les bars, les restaurants et les gyms pourront rouvrir à l'intérieur avec des mesures strictes dès le 7 novembre dans les zones chaudes d'Ottawa, de York et de Peel, et à Toronto dès le 14 novembre.

La situation de l'épidémie est en nette amélioration à Montréal. Mardi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a déclaré que « Montréal a très, très bien performé dans les dernières semaines ».

Lors de ce point de presse, un journaliste a évoqué la possibilité de rouvrir les restaurants dès le 9 novembre en zone rouge, ce à quoi Horacio Arruda a répondu qu'il s'agit de discussions qui ont cours parmi les autorités de santé publique.

« On évalue tous les scénarios pour en arriver à une proposition qu'on va présenter à notre ministre de la Santé puis à notre premier ministre », a ajouté le Dr Arruda. « La question, ça va être de maintenir l'équilibre et une cohérence dans ce qu'on ferme et ce qu'on rouvre. »

À lire aussi :

- La santé publique de Montréal approuve l'ouverture des patinoires extérieures
- COVID-19 : l'Ontario rouvrira bars, restos et gyms dans ses zones chaudes
- Zones rouges : l'opposition à l'Assemblée nationale réclame plus de transparence

Thomas Gerbet



School virus data signal trouble in Quebec

Province's rising number of cases linked to the classroom sparks concerns about ventilation, calls for more regular testing

LES PERREAUX

School COVID-19 cases have mostly reflected the state of community transmission in the two months since they reopened, data and a new Canadian study show, but the latest numbers indicate signs of trouble in the country's hardest-hit province, Quebec.

For most of the past two months, data for Ontario and Quebec compiled by The Globe and Mail and a separate Simon Fraser University study show the school share of COVID-19 cases has remained relatively consistent.

The problem, experts say, is the pandemic caseload in the community is persistently high in Ontario, even worse in Quebec and growing quickly in Western provinces, increasing exposure for students and staff.

In Quebec, where classrooms opened earliest, at the end of August, schools accounted for 20 per cent of the province's COVID-19 cases for the first time last week, after rising to 18 per cent from 16 per cent in the previous three weeks. Students and school staff account for about 18 per cent of Quebec's population.

Additionally, while Quebec has been in a plateau of new weekly cases since September, new school cases rose to 1,356 last week after three weeks around 1,250. The new cases and school share of coronavirus infections increased despite the govern-

ment's move to increase online learning and mandatory mask use for high-school students earlier in October.

Montreal reported 93 active school outbreaks with multiple cases by the end of last week, up from 73 one week earlier.

"It's really in the school setting that we are seeing the greatest increase in the number of cases and the number of outbreaks," said Mylène Drouin, the provincial director of public health for the Montreal region.

In Ontario, schools opened two weeks later and have remained more constant, with 7 per cent to 9 per cent of overall cases over the past six weeks. Last week, they accounted for 465 new cases, or about 7 per cent of overall cases, down 20 cases from the previous week.

A group of Quebec experts recently wrote an open letter calling on the provincial government to do more to improve air purification and ventilation in schools as winter sets in. Often, the solution is as simple as opening windows and turning up the heat, they wrote. "Now is not the time to worry about saving money on energy," the letter said, adding that schools with windows that don't open need portable air purifiers.

In a recent research paper, Caroline Colijn, a professor at Simon Fraser University who specializes in mathematics and epidemiology, found schools are not amplifying infections but still need to take additional steps to reduce them.

"We don't think schools are a huge driver. We looked at growth rates in secondary and primary schools in Quebec and they are not different in schools than the general community," Dr. Colijn said. "But that doesn't make it right. There are things that could be done differently."

She said it's important to get a handle on community spread to reduce exposure coming out of and going into schools. Her paper also recommends two school-specific measures to reduce risk: rapid, regular monitoring through tests, and classroom environmental controls such as better ventilation to reduce the size of clusters.

Kirsten Fiest, an epidemiologist at the University of Calgary, also emphasized the need for top-notch school testing and contact tracing. "In order to keep people working, there needs to be a priority on minimizing school-related spread and outbreaks," she said. "Women will be most affected by children being out of school, as they have been throughout this pandemic."

British Columbia, the best performer among Canada's three biggest provinces for limiting coronavirus spread, had its first school outbreak in late October. "We are not seeing return to school causing amplification in our communities, but it does, as we expected, reflect what's going on in our communities," B.C. Provincial Health Officer Bonnie Henry said. "We need to focus our attention on the community to keep our schools open."

The large gaps in school COVID-19 prevalence among B.C., Ontario and Quebec may illustrate the effectiveness of mitigation steps such as masks and online learning, but experts warn many other variables can also change the data, such as testing criteria.

Quebec has by far the highest community prevalence, the highest proportion of virus in schools, and only students in the final three years of high school are required to mask and take half-time online learning. There is no online option for other ages.

B.C. has even fewer restric-

tions. Ontario imposes masks and offers online learning for all ages.

"Generally, I think the approach to school openings were done better in Ontario than in Quebec," said Gerald Evans, the chair of infectious diseases at Queen's University. "But several confounders may account for differences, including community prevalence of circulating COVID-19, testing strategies, school precautions, etc."

David Fisman, a professor of epidemiology at the University of Toronto's Dalla Lana School of Public Health, has been calling for better school measures such as ventilation and reduced class sizes since back-to-the-classroom planning started. He warned it is difficult to be certain about virus prevalence in Ontario schools because the testing regime has been erratic. He pointed out the province had an 80-per-cent drop in testing for young children in mid-October after the system was overwhelmed and the province tightened testing criteria.

Caroline Quach, an epidemiologist and specialist in pediatric infectious diseases at the University of Montreal, emphasized children should attend school as much as possible for education, special programs and socialization. "Having fewer children in classrooms might drive down transmission, but one has to look at unintended consequences," she said. "It's a matter of balancing out risks and benefits of each decision."



laTribune

31 nouveaux cas, un décès, deux nouvelles éclosions scolaires

MÉLANIE NOËL

La Tribune

La région de l'Estrie enregistre 31 nouveaux cas dans les derniers 24 heures, dont 11 dans la Haute-Yamaska et six à Sherbrooke. Aussi, un nouveau décès des suites de complications liés à la COVID-19 a été enregistré depuis le dernier bilan portant le nombre à 43 décès depuis le début de la pandémie.

Le 43e décès est un résident du Manoir Jeffrey à Asbestos.

Quatorze personnes sont actuellement hospitalisées en Estrie, une augmentation de 4 depuis le dernier bilan, dont quatre aux soins intensifs, une diminution de 1 depuis le dernier bilan.

La région compte 371 cas actifs en considérant les 2838 cas infectés depuis le début de la pandémie, les 2424 personnes rétablies et les 43 décès. La région la plus affectée demeure Haute-Yamaska (incluant Bromont).

Rappelons que l'Estrie demeurera dans une zone orange tant que la moyenne quotidienne de nouveaux cas se situera entre 30 et 50.

Deux établissements scolaires ont été identifiés comme étant de nouveaux milieux touchés par une éclosion, soit l'Université de Sherbrooke et le Cégep de Sherbrooke, tous les deux avec moins de cinq cas déclarés.

Une éclosion se définit par au moins deux cas confirmés, en moins de 14 jours, ne pouvant être expliqués par un lien en dehors du milieu. Une éclosion signifie que la Direction de santé publique a identifié une transmission de COVID-19 dans le milieu.

Le maire d'Asbestos lance un appel

Le maire d'Asbestos Hugues Grimard lance un appel à tous ses citoyens afin qu'ils soient vigilants.

« Ça fait longtemps qu'on entend parler de la COVID. On a eu quelques éclosions au départ qui étaient davantage en milieu fermé, en soins de longue durée. Peut-être que les gens ne se sentaient pas concernés parce que c'était dans les plus grandes villes. Mais aujourd'hui,

force est de constater que ça peut éclore partout. C'est le temps que la population se sente concernée. Je demande à la population de respecter les consignes sanitaires, que ce soit en milieu scolaire, dans les bars ou les lieux publics. On a un rôle en tant que société pour s'assurer de minimiser la vague et de la stopper le plus rapidement possible », dit-il en soulignant que cette fois, le virus est bel et bien présent dans la population active. Avec Isabelle Pion

laTribune

Des élèves de l'Escale deviennent maîtres

ISABELLE PION

La Tribune

Grâce à des élèves du programme CFER de l'Escale, des quantités importantes de palettes de bois connaîtront une seconde vie. Alors que seulement 5 % des palettes de bois de l'entreprise Palco sont récupérées, ce pourcentage est appelé à croître grâce au partenariat entre l'entreprise de Danville et l'école secondaire l'Escale. Dans le cadre du programme « Certificat de formation en entreprise et récupération (CFER) », les élèves âgés de 15 à 18 ans sont appelés à développer plusieurs connaissances manuelles. Jusqu'à la fin de l'année passée, ils démontraient du matériel informatique. Cet exercice s'avérait toutefois complexe, entre autres en raison des protocoles à suivre et des ententes de confidentialité. L'option de récupérer des palettes de bois est vite apparue comme un partenariat gagnant autant pour l'école que l'entreprise.

Palco livre des palettes neuves et récupère les vieilles auprès des clients, qui sont ensuite triées et revendues lorsqu'elles sont encore bonnes pour la vente. Initialement, elles servent notamment à l'importation.

« C'est environ 5 % qu'on est capable de réutiliser », note le président de Palco, Thomas Deshaies. Le reste est broyé et une partie du bois sert à la fabrication de panneaux faits à partir des résidus de palettes.

L'entreprise comptant 50 employés fournit une partie de la machinerie et du matériel aux jeunes du CFER.

A-t-elle un objectif de récupération? « On ne s'est pas fixé de pourcentage, mais on espère pouvoir monter à 500 ou 600 palettes par semaine avec le CFER », note M. Deshaies, en soulignant que des approches ont été faites avec d'autres CFER de la région. « La réponse est positive, on va voir ce qui va se passer par la suite », note M. Deshaies.

« Ce qu'on vise, c'est la qualité du produit », note Daniel Guillot, le directeur de l'Escale. « On n'est pas à temps plein dans l'usine. Ce sont différents jeunes qui passent sur tous les postes de travail. L'objectif, c'est qu'ils soient multitâches, qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils soient capables de réaliser la tâche qu'ils ont à faire. Le but est d'arriver avec un beau produit. Une fois qu'on aura acquis l'expertise, on va être capable de développer

d'autres techniques avec les jeunes. » Ils sont une vingtaine à participer au projet.

Le programme a la particularité d'avoir sa propre usine à même l'école secondaire. « Monter l'usine, les jeunes ont tellement aimé ça! Ils avaient hâte de commencer. Le sentiment d'appartenance est super fort. On a hâte aussi que les jeunes prennent un erre d'aller... », commente-t-il en soulignant que d'autres volets pourraient être développés avec ce créneau.

Le projet est tout à fait en phase avec les six créneaux que souhaite développer la MRC des Sources, dont l'un regroupe les écomatériaux et biosourcés, rappelle le maire d'Asbestos et préfet de la MRC des Sources, Hugues Grimard. « C'est un sentiment de fierté que l'école reprenne un des créneaux qu'on veut développer dans notre communauté et en fasse un de ses créneaux porteurs au niveau de l'éducation des jeunes. C'est majeur », commente-t-il.

laTribune

Trois nouvelles journées pédagogiques d'ici la fin janvier

CLAUDE PLANTE

La Tribune

On connaît maintenant les dates des trois journées pédagogiques qui seront ajoutées au calendrier scolaire dans les prochains mois.

Elles auront lieu les vendredis 13 novembre, 11 décembre et 15 janvier 2021.

Après discussions avec la direction du Service des ressources éducatives, l'ensemble des directions d'écoles et les syndicats, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a choisi de concentrer ces ajouts avant le 31 janvier 2021, indique-t-on dans un communiqué diffusé aux parents.

Rappelons que l'évolution de la situation épidémiologique au Québec a amené le ministère de l'Éducation à apporter une modification au régime pédagogique. Ainsi, trois journées de formation et de planification ont été ajoutées au calendrier scolaire existant de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire.

Ces trois nouvelles journées pédagogiques favoriseront le déploiement des services éducatifs à distance pour les équipes-écoles, faciliteront le partage des bonnes pratiques et leur permettront de mieux planifier les mois à venir, assure la direction de la CSSRS.

On précise par ailleurs que le vendredi 18 décembre 2020 devient une journée pédagogique ou de reprise.

Dans le but d'aider les parents à planifier ces trois journées, les établissements préscolaires et primaires offriront des services de garde gratuitement à tous les enfants habituellement inscrits. De l'information complémentaire sera transmise sous peu aux parents par les directions d'école, notamment sur les modalités d'inscription et des activités reliées à ces nouvelles journées pédagogiques.

Il revenait aux centres de services scolaires et les écoles de planifier ces journées au moment de leur choix dans l'horaire et en fonction de leurs réalités respectives, avait indiqué à la fin octobre le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge.

laVoixdeL'Est

Val-des-Cerfs manque de concierges, dit le Syndicat du personnel

PASCAL FAUCHER
LA VOIX DE L'EST

Le manque de concierges pose des risques pour les élèves et employés du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, soutient le Syndicat du personnel.

«Je sonne l'alarme», a lâché en point de presse mercredi Benoit Racicot, président du syndicat composé de 139 membres affectés au soutien manuel. «Je ne suis pas sûr que la désinfection se fait de façon adéquate. C'est une tâche quand même intense et qui s'est rajoutée.»

Val-des-Cerfs manquait déjà de concierges avant la pandémie, dit M. Racicot. Le centre des services scolaire a ensuite fait des efforts considérables pour en embaucher, dit-il, mais les candidats se font rares et ne restent pas toujours longtemps en poste.

Sur la trentaine que le centre de services scolaire basé à Granby a embauché il y a trois semaines, la moitié a déjà quitté, dit le président du syndicat affilié à la CSN.

«C'est compliqué d'attirer du monde» à cause des horaires coupés, de jour et de soir, et divisés entre plusieurs écoles, explique-t-il. Les nouvelles embauches ne sont aussi que pour des postes temporaires. Et la peur de la COVID reste omniprésente, indique-t-il.

«Les gens sont craintifs, même si Val-des-Cerfs fournit gants, masques et lunettes, dit Benoit Racicot. Ça devient lourd sur nos épaules.»

La COVID fait aussi des ravages chez les concierges établis. «J'ai jamais vu autant de monde sortir [NB: partir en congé de maladie] pour des raisons personnelles.» Du jamais-vu si tôt dans l'année scolaire, dit le président, lui-même concierge depuis 31 ans. Et ils ne sont pas nécessairement remplacés.

«Alors c'est plus sale, tout déborde.»

Budget

Le Syndicat du personnel de Val-des-Cerfs ne blâme pas l'employeur, qui fonctionne avec le budget qui lui est alloué. Mais il faut grossir les rangs des concierges, dit-il, et pour ce faire il est impératif d'améliorer l'attractivité pour cet emploi en offrant de meilleurs horaires et de meilleures conditions de travail, comme la possibilité de travailler à une seule école.

Et c'est à Québec de fournir les montants nécessaires pour y arriver. «Il faut donner une stabilité si on veut que des gens cognent à notre porte», dit M. Racicot.

À Val-des-Cerfs comme du côté des Hautes-Rivières, la direction a pigé dans ses réserves pour ajouter des effectifs dès le printemps dernier, mentionne Jacques Lanciault, président du Syndicat du personnel de soutien du centre de services scolaire basé à Saint-Jean-sur-Richelieu.

En Montérégie-centre, les concierges sont en nombre suffisant, mais le budget arrive à échéance en décembre. «Les sous, ça presse, dit-il. Les gens sont fatigués et en détresse. Pourquoi on dépense au compte-goutte?»

«Tout le monde est surchargé en ce moment en éducation», reconnaît M. Lanciault. Les gens ont peur, et il y a beaucoup de départs à la retraite anticipés.»

Vice-président du conseil central de la Montérégie-CSN, Jean-Philippe Dell'Aniello reconnaît que «tout le monde demande des sous en ce moment». «Mais les élèves, la désinfection et le personnel sont importants», souligne-t-il.

Recrutement

Val-des-Cerfs reconnaît que l'embauche de concierges supplémentaires dans des postes à temps partiel «compliquent le processus de recrutement», indique la coordonnatrice aux communications Pamela Blouin, par courriel.

«Nous nous assurons toutefois d'avoir le personnel régulier requis au quotidien dans tous nos établissements pour effectuer les tâches permettant de conserver nos milieux sécuritaires.»

Le recrutement a toujours cours, dit Mme Blouin. Le centre de services scolaire rappelle que les effectifs en conciergerie avaient déjà été bonifiés de 40 % en début d'année.



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [jeudi 05 novembre 2020](#)



PROJET DE LOI 66 : INFRASTRUCTURES

Pourtant rien de bien inquiétant, assure Sonia LeBel

Paru le [jeudi 05 novembre 2020](#) |
Catégorie: [Gouvernement & Fonction publique](#)

(LCP) La Commission des finances publiques a repoussé à plus tard l'étude détaillée du projet de loi 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure. En fait, les députés se sont plutôt penchés sur des motions

preliminaires demandant d'entendre tantot le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, tantôt des sous-ministres.

L'objectif du projet de loi est pourtant très simple, selon la présidente du Conseil du trésor : accélérer des processus sans nuire aux normes existantes. « Et je pense qu'il est possible de le faire », indique Sonia LeBel. « Les projets d'infrastructures retenus sont identifiés dans une liste fermée » de 181 projets « et les mesures introduites se veulent temporaires ».

Les mesures d'accélération se déclinent en quatre axes : l'expropriation, le domaine de l'État, les autorisations environnementales, et finalement l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

« Des mesures sont aussi prévues pour faciliter le paiement aux entreprises pour les contrats et les sous-contrats publics. C'était d'ailleurs l'une des recommandations de la Commission Charbonneau, je tiens à le souligner », dit son ex-procureur-chef.

« Les principes d'éthique et d'intégrité entourant la réalisation de ces projets seront respectés et pour moi c'est absolument non négociable », poursuit-elle. « D'ailleurs, l'Autorité des marchés publics verra ses pouvoirs de surveillance accrus. Le Bureau de l'inspecteur général, la Vérificatrice générale également de même que le comité de suivi public des recommandations de la Commission Charbonneau ont accueilli favorablement l'attribution de ces nouveaux pouvoirs. »

Sonia LeBel veut rassurer les groupes qui se montrent préoccupés par la protection de l'environnement. « Le projet de loi 66 prévoit que le ministre de l'Environnement publie une reddition de comptes sur les projets bénéficiant des mesures d'accélération relatives à l'environnement. Nous allons même plus loin. En proposant un accompagnement pour les promoteurs pendant toute la durée de la réalisation de ces 181 projets ou du moins ceux qui auront besoin des mesures d'accélération. »

Par ailleurs, « le ministre de l'Environnement conserve tous les pouvoirs nécessaires pour s'assurer de la conformité environnementale de chacun des projets visés » précise la ministre « Ainsi c'est l'ensemble des recours



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [jeudi 05 novembre 2020](#)



PROJET DE LOI 66 : INFRASTRUCTURES

L'opposition s'interroge sur la pertinence des mesures proposées

[Paru le jeudi 05 novembre 2020](#) |
Catégorie: Gouvernement &
Fonction publique

(LCP) L'étude détaillée du projet de loi 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure s'annonce longue et complexe. Lors de la première

séance hier, des députés de l'opposition ont présenté des motions préliminaires au lieu de s'attaquer tout de suite à l'article 1, ce qui est un premier signe de mécontentement à l'égard de la pièce législative.

Lors de ses remarques préliminaires, le député Gaétan Barrette du Parti libéral a abordé plusieurs sujets. Il tient, entre autres, à ce que les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics soient les mêmes que ceux du Bureau de l'inspecteur général.

L'enjeu des expropriations est l'un des sujets qui préoccupent le plus l'élu de La Pinière. Il prévoit un long arrêt à l'article 17. Le député croit que la procédure qui sera employée en matière d'environnement aura un impact négatif sur les normes.

Le député a présenté plus tard une motion préliminaire pour entendre les sous-ministres responsables des projets d'infrastructure et du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du ministère des Transports et de la Société québécoise des infrastructures.

Vincent Marissal de Québec solidaire précise qu'il n'est pas contre la relance économique, mais contre le moyen législatif utilisé par le gouvernement. « Je fais régulièrement le chemin entre chez moi et ici, c'est-à-dire entre Rosemont et Québec. À voir la 20 et la 40, j'ai l'impression que l'industrie de la construction est aussi répartie, peut-être pas à fond, peut-être pas partout, mais que de dire que ça prend absolument une pièce législative pour relancer la machine au Québec notamment dans le domaine de la construction, je trouve ça court. Et de me dire que parce que moi je pose des questions là-dessus, je suis contre la relance de l'économie, je trouve ça encore plus court », dit-il.

Sur le plan environnemental, « c'est une occasion ratée », estime le député Sylvain Gaudreault du Parti québécois. Les problèmes économiques apportés par la pandémie « offrent une fenêtre d'opportunité pour faire les choses différemment » en « investissant dans des infrastructures vertes, en investissant dans l'économie verte, en investissant dans une relance économique basée sur la protection de l'environnement », dit-il.

leDroit

Des cas de COVID-19 dans deux écoles primaires gatinoises

DANIEL LEBLANC

Le Droit

Au moins deux nouveaux cas de COVID-19 ont été recensés dans des écoles primaires de Gatineau, mercredi.

Au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO), un élève a été retiré à l'école Côte-du-Nord; alors qu'au Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD), un cas a été détecté à l'école du Vallon. Pour ces deux établissements, il s'agit d'un tout premier cas positif depuis la rentrée scolaire.

Mardi, des cas de coronavirus avaient aussi été signalés à l'école secondaire de l'Île, où 17 cas ont été comptabilisés depuis le 8 septembre; ainsi qu'aux écoles Notre-Dame (secteur Hull) et l'Oiseau-Bleu (secteur Gatineau).

Huit classes sont actuellement fermées au sein des écoles du CSSPO.

Environ 165 cas de COVID-19 ont été recensés dans les écoles francophones de l'Outaouais depuis le 31 août.

D'un bout à l'autre du Québec, selon la dernière mise à jour, on dénombre 2410 cas actifs dans le réseau de l'éducation. Au total, 871 classes sont fermées, un chiffre en baisse notable par rapport aux derniers jours; alors que 865 écoles sont touchées.

Sur la rive ontarienne, neuf cas actifs sont répertoriés dans les établissements du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE), une situation quasi stable par rapport au début de la semaine, tandis qu'on parle d'une baisse au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) avec 12 cas actifs chez les élèves et le personnel.

Un seul cas actif est recensé au sein du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO).

À l'échelle de la province, on comptait mercredi 116 nouveaux cas confirmés de COVID-19. Au total, un peu plus de 900 infections ont été signalées en milieu scolaire dans les 14 derniers jours. En tout, 581 des 4828 écoles ontariennes (12%) sont touchées.

leNouvelliste

Les cas de COVID doublent en 24 heures dans la région

MARTIN LAFRENIÈRE

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES – Le nombre de cas de COVID-19 a presque doublé en 24 heures en Mauricie et au Centre-du-Québec, passant de 41, mardi, à 79, mercredi. De plus, on déplore un décès de plus, mais deux personnes de moins occupent les soins intensifs.

Quelque 56 nouvelles personnes en Mauricie sont infectées, alors que ce nombre est de 23 du côté du Centre-du-Québec.

Trois-Rivières regroupe 26 nouveaux cas. À Shawinigan, on en observe 12. Les MRC de Mékinac et de Maskinongé ont chacune six nouvelles personnes infectées. Quatre cas de plus sont comptabilisés dans la MRC des Chenaux et deux dans le Haut-Saint-Maurice.

La MRC d'Arthabaska a le plus grand nombre de nouveaux cas depuis les 24 dernières heures au Centre-du-Québec, avec 11. La MRC de Drummond en a sept. La MRC de l'Érable compte trois nouveaux cas, alors que les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska ont chacune un cas de plus.

«La hausse dépend du nombre de dépistages effectués, de la sortie des résultats. La tendance est encore pas si mal, mais les chiffres demeurent élevés et le nombre de lieux d'éclosion demeure élevé», explique Guillaume Cliche, agent d'information du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Quelques cas supplémentaires sont rapportés dans des milieux d'hébergement. Trois résidents de plus sont contaminés à la COVID-19 à la résidence Laliberté de Trois-Rivières, ce qui porte le total à 11. La ressource intermédiaire de l'Amitié à Plessisville a deux employés et sept résidents de plus qui sont malades de la COVID-19.

L'unité coronarienne du Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières a deux usagers supplémentaires touchés par la maladie. Jusqu'à

maintenant, l'éclosion avait atteint deux employés de cette unité.

Le centre de réadaptation du pavillon Bourgeois a un employé contaminé de plus. Ce centre a maintenant cinq employés et quatre usagers infectés.

Six cas de plus chez Olymel

L'éclosion de cas de COVID-19 prend de l'ampleur à l'usine Olymel de Princeville. Six nouveaux cas ont été répertoriés en 24 heures, ce qui porte à 64 le nombre de personnes infectées.

Au rayon des écoles, le centre de services scolaire du Chemin-du-Roy fera le bilan de la situation à l'école Cardinal-Roy de Trois-Rivières ce vendredi. Une classe de l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts a été fermée à cause d'un cas de COVID-19. L'école primaire la Source de Saint-Maurice s'ajoute à la liste des écoles touchées par le coronavirus.

Des mesures moins strictes?

Le gouvernement du Québec a laissé entendre mardi qu'il pourrait relâcher à moyen terme certaines mesures sanitaires dans des régions comme Québec et Montréal. Est-ce que la même politique pourrait s'appliquer en Mauricie et au Centre-du-Québec? Cette possibilité pourrait être évoquée selon les tendances observées qui seront dévoilées vendredi lors d'un bilan du CIUSSS régional.

«Le gouvernement commence à évaluer un allègement des mesures dans les zones rouges ou à passer vers le palier orange. Notre analyse est faite sur le long terme. On se donne sept jours, au minimum, pour voir les tendances. Le bilan de vendredi va donner un horizon pour les prochaines semaines», déclare M. Cliche.

leNouvelliste

Journées pédagogiques supplémentaires: «La situation actuelle est critique»

AMÉLIE HOULE
Le Nouvelliste

Bécancour — Tout comme l'ont fait la veille leurs collègues du côté de Shawinigan et de Saint-Tite, le syndicat de soutien scolaire de la Riveraine affilié à la Fédération du personnel de soutien scolaire a manifesté mercredi à Bécancour, devant les bureaux du député Donald Martel, afin de dénoncer l'ajout de trois journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire.

Une trentaine d'éducatrices et de techniciennes en service de garde scolaire étaient donc sur place mercredi afin de faire entendre leur point de vue sur le sujet.

«On conteste l'ajout de trois journées pédagogiques pour nos filles qui sont en service de garde, car ça représente pour elles une surcharge de travail, alors qu'on est en manque de personnel actuellement et que les filles sont déjà au bout du rouleau. [...] Il s'agit de la goutte d'eau qui risque de faire déborder le vase de plusieurs. Pour certaines, prévoir 3 fois 10 h d'animation en période de pandémie, en plus de toutes les heures supplémentaires qu'elles font pour maintenir le service de garde à flot, c'est juste trop. La situation actuelle est critique», a lancé d'emblée la présidente du syndicat, Claire Blondin.

D'ailleurs, alors que cette décision est bien accueillie par les enseignants, la situation semble tout autre pour le personnel en service de garde scolaire qui voit d'un mauvais oeil le fait que ces trois journées pédagogiques supplémentaires soient offertes gratuitement à tous les enfants d'âge préscolaire et primaire qui y sont habituellement inscrits.

«Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'en service de garde, on a des élèves qui sont réguliers, mais on a aussi des élèves qui sont sporadiques et qui ne viennent pas tous les jours. Mais c'est sûr qu'en mettant ça gratuit, on va se ramasser avec plus d'élèves, alors que les ratios ne sont déjà pas respectés, car on manque de personnel. Donc on se demande comment on va faire, car il va selon nous y avoir un surnombre d'élèves», dénonce Mme Blondin.

Bien consciente que le gouvernement ne reculera

probablement pas sur cette annonce, la présidente du syndicat de soutien scolaire de la Riveraine souhaite toutefois réussir à avoir un certain dialogue avec le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, par le biais du député Martel afin d'en arriver à obtenir espère-t-elle, un certain compromis dans le dossier.

«On espère que des compromis soient faits et que le ministre Roberge débarque de son pays de la licorne et qu'il nous trouve du personnel, car on ne voit pas comment on va arriver à faire des journées pédagogiques de plus.»

Rappelons que mardi matin, le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie affilié à la Fédération du personnel de soutien scolaire a manifesté devant les bureaux des députées Marie-Louise Tardif et Sonia LeBel du côté de Shawinigan et de Saint-Tite pour les mêmes motifs.

En mode attente

Interpellé le 18 octobre dernier par deux éducatrices de la Rive-Sud qui dénonçaient le fait que des enfants se retrouvent seuls en raison de la distanciation physique à observer, Andrée Bernet et Valérie Demers sont présentes à la manifestation de mercredi après-midi.

«On n'a eu aucune nouvelle. Rien du tout. Même pas un accusé réception. On attend encore», se désole Mme Bernet.

Elles espèrent maintenant que le député Martel demandera à son collègue de l'Éducation d'accélérer le processus.

Avec la collaboration de Marc-André Pelletier

leQuotidien

La propagation de la COVID-19, à l'image d'un feu de forêt

LOUIS TREMBLAY
LE QUOTIDIEN

La COVID-19 se comporte comme un feu de forêt, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et se propage maintenant vers les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine avec une bonne intensité. Depuis mercredi, l'hôpital de Roberval est le théâtre d'une éclosion comme 59 autres milieux de la région.

Pendant ce temps au Saguenay, le CHSLD Jacques-Cartier passe dans la catégorie «situation critique» dans l'état de situation des cas actifs et des décès» alors que 35 % des résidents sont maintenant infectés par la COVID-19. L'école Marguerite-Belley de Jonquière doit fermer ses portes en raison de la propagation du virus alors que l'École secondaire Charles-Gravel a maintenant cinq groupes à la maison.

Dans son rapport quotidien des cas remontant à 16h la veille, la Santé publique a confirmé 86 cas pour remonter à un niveau préoccupant pour les autorités sanitaires. Le directeur de la Santé publique régionale, le docteur Donald Aubin, a repris une série d'indicateurs sur l'intensité de la pandémie en ce moment qui confirment qu'il y a dans la région depuis une dizaine de jours une activité virale très intense.

«Comme un feu de forêt, a repris le directeur de la Santé publique, le meilleur moyen de le stopper est de le restreindre à des zones», faisant ici référence au rôle des citoyens qui consiste à tout mettre en oeuvre pour maintenir les mesures de distanciation sociale.

Le coeur de l'incendie est situé dans la MRC de Lac-Saint-Jean Est avec 215 cas actifs, incluant les 35 nouveaux de la journée de mercredi. Jonquière et Chicoutimi suivent respectivement avec 194 et 132 cas actifs. Dans de telles circonstances, Donald Aubin juge que toutes les mesures prescrites par la zone rouge doivent être appliquées et que ce n'est pas le temps de jouer avec le feu.

L'éclosion à l'hôpital de Roberval ne compte jusqu'à maintenant que deux cas. Mais il est assuré que la direction du CIUSSS doit suivre cette situation avec beaucoup de préoccupation. La zone de Roberval constitue l'un des maillons faibles du réseau régional en raison des problèmes récurrents de main-d'œuvre en santé.

À moins de 48 heures de l'ouverture illégale de restaurants en guise de protestation, le directeur de la Santé publique a dit comprendre la situation des propriétaires. Il est toutefois persuadé que la fermeture des restaurants fait partie de mesures qu'il faut appliquer pour réussir à freiner la propagation du virus.

Les effets globaux de la pandémie sont impressionnants. Jusqu'à maintenant, 188 travailleurs du réseau de la santé ont été retirés. Dans la région, 2443 personnes sont en isolement par mesure préventive ou parce qu'elles ont obtenu des tests positifs et constituent un risque pour leur entourage.

La première vague de la pandémie avait coûté la vie à 26 personnes, principalement au CHSLD de la Colline de Chicoutimi-Nord. Il y a jusqu'à maintenant 21 décès dans la région provenant en partie du CHSLD Isidore-Gauthier et de la communauté. Ce nombre risque d'augmenter avec la propagation au CHSLD Jacques-Cartier, où l'on compte déjà un décès.

La situation dans ce CHSLD a connu une forte détérioration en moins de 24 heures. Dans le rapport de mardi, la Santé publique faisait état de 32 cas positifs (10 employés et 22 résidents). Le lendemain, le même bilan quotidien confirmait 15 cas supplémentaires avec 13 employés contaminés et 34 résidents.

Le docteur Donald Aubin a assuré que le CIUSSS était toujours en contrôle de la situation dans ce CHSLD. Il explique l'intensité de cette éclosion par la capacité du virus à se frayer un chemin dans un milieu où des mesures de protection exceptionnelles sont mises en place et soutenues.

L'éclosion au CHSLD Jacques-Cartier diffère cependant ce qui est survenu à Isidore-Gauthier et de la Colline. Dans ces deux CHSLD, la contamination a plafonné chez les résidents pour se poursuivre au sein du personnel après un certain temps. Au CHSLD Jacques-Cartier, la contamination est jusqu'à maintenant plus lente au sein du personnel que chez les résidents.

Le CIUSSS suivait aussi l'écllosion à la Villa des Sables de Jonquière. Tout indique que le personnel de cette résidence privée pour aînés est parvenu à freiner la propagation du virus. Le rapport quotidien de mercredi faisait toujours état de 47 cas positifs, dont 7 employés.

Au chapitre des mesures spéciales, le CIUSSS a l'intention d'ouvrir une zone chaude à l'hôpital d'Alma afin de traiter au Lac-Saint-Jean les personnes atteintes de la COVID-19. Le directeur de la Santé publique a expliqué mercredi que la création de cette zone nécessitait de libérer des lits et que l'opération n'était pas simple. Il n'est donc pas assuré que le CIUSSS puisse ouvrir cette zone chaude pour la fin de semaine.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est toujours la région au Québec qui affiche le plus important taux de prévalence de la COVID-19 par 100 000 d'habitants. Donald Aubin espère que les citoyens vont respecter les mesures et éviter les rassemblements à l'intérieur, à moins évidemment qu'une situation dépasse l'entendement.

4 novembre 2020

Régions	Nouveaux cas confirmés du jour	Total des cas confirmés	Taux cumulatif de cas confirmés par 100 000 habitants (variation depuis la veille)
01 - Bas-Saint-Laurent	5	487	247,1 (+ 2,5)
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	86	1547	247,2 (+ 21)
03 - Capitale-Nationale	74	9063	1199,7 (+ 9,8)
04 - Mauricie-Centre-du-Québec	97	4758	910,9 (+ 18,6)
05 - Estrie	31	2838	575,5 (+ 6,3)
06 - Montréal	205	43 289	2094,7 (+ 10)
07 - Outaouais	49	2617	852,6 (+ 12,2)
08 - Abitibi-Témiscamingue	0	248	168 (-)
09 - Côte-Nord	0	172	191 (-)
10 - Nord-du-Québec	2	11	81,1 (+ 14,7)
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	1000	1111,2 (+ 26,6)
12 - Chaudière-Appalaches	73	3807	884,7 (+ 16,9)
13 - Laval	56	9469	2138,7 (+ 12,6)
14 - Lanaudière	120	7831	1505,7 (+ 25,1)
15 - Laurentides	74	6545	1049,9 (+ 11,8)
16 - Montérégie	134	16 120	1125,1 (+ 9,3)
17 - Nunavik	0	28	196,4 (-)
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	15	81,6 (-)
Hors Québec	- 1	70	-
Région à déterminer	0	3	-
TOTAL	1029	109 918	1287,2 (+ 12)

Source: données du gouvernement du Québec et de l'INSPQ

TABLEAU PRODUIT PAR: **leDroit**

4 novembre 2020

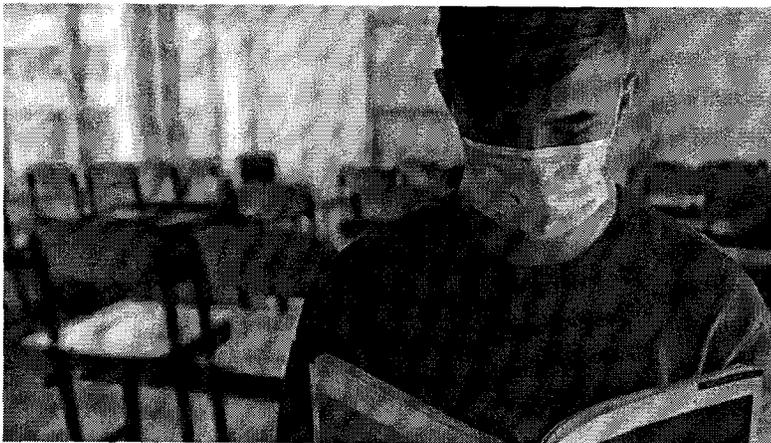
Régions	Nombre de cas actifs	Taux de cas actifs par 100 000 habitants (variation depuis la veille)
01 - Bas-Saint-Laurent	37	18,8 (-0,5)
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	594	214 (+20,6)
03 - Capitale-Nationale	846	112 (-3,3)
04 - Mauricie-Centre-du-Québec	805	154,1 (-1,5)
05 - Estrie	371	75,2 (+1,2)
06 - Montréal	2226	107,8 (-0,5)
07 - Outaouais	281	70,1 (+5,9)
08 - Abitibi-Témiscamingue	0	0 (-1,4)
09 - Côte-Nord	2	2,2 (-1,1)
10 - Nord-du-Québec	2	14,8 (+14,8)
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	173	192,2 (+1,1)
12 - Chaudière-Appalaches	573	131,2 (-5,4)
13 - Laval	405	91,5 (+3,6)
14 - Lanaudière	1093	210,3 (+3,1)
15 - Laurentides	433	69,1 (+6,3)
16 - Montérégie	1621	113,1 (+0,9)
17 - Nunavik	0	0 (-)
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	1	5,4 (-)
Hors Québec	4	-
Région à déterminer	0	-
TOTAL	9467 (+211)	110,9 (+2,5)

Source : données du gouvernement du Québec et de l'INSPQ

TABLEAU PRODUIT PAR: **leDroit**

COVID-19 : un cas positif à la polyvalente de St-Georges et un autre à la polyvalente St-François

Antoine Desrosiers



Deux cas positifs de COVID-19 ont été déclarés dans les milieux scolaires de la région, au cours des 24 dernières heures.

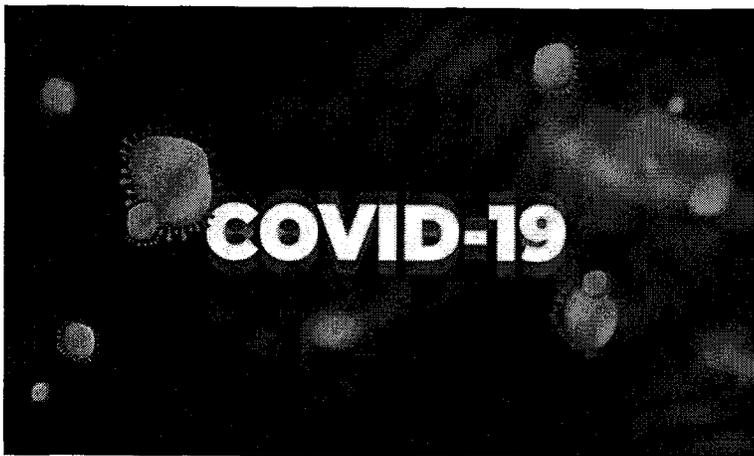
Un cas a été recensé à la polyvalente de Saint-Georges où aucun retrait supplémentaire n'a été fait.

Même chose du côté de la polyvalente Saint-François à Beauceville.

Les écoles demeurent ouvertes et le transport scolaire se poursuit comme à l'habitude.

COVID-19 : Deux établissements d'enseignement touchés

Steven Lafortune



Deux nouvelles écoles sur le territoire lanadois ont été répertoriées sur la liste du ministère de la Santé et des Services sociaux, mise à jour aujourd'hui.

Il s'agit de l'école Jean-XXIII à Repentigny ainsi que le Centre d'excellence en santé de Lanaudière à Saint-Charles-Borromée.

Deux écoles font également un retour sur cette liste, soit l'école du Gaie-Bleu à **Terrebonne** ainsi que l'école Jean-de-la-Fontaine à Lachenaie.

Dix écoles ont vu de nouveaux cas de COVID-19 apparaître dans leur établissement. Au total, 68 établissements d'enseignement dans Lanaudière ont enregistré au moins un cas de COVID-19 dans les 14 derniers jours.

Voici les 10 écoles avec de nouveaux cas de COVID-19 :

Centre de services scolaire des Affluents : École des Rives

Centre de services scolaire des Affluents : École Jean-Baptiste-Meilleur

Centre de services scolaire des Affluents : École la Tourterelle

Centre de services scolaire des Affluents : École l'Horizon

Centre de services scolaire des Affluents : École Longpré

Centre de services scolaire des Samares : Centre l'Envol

Centre de services scolaire des Samares : École Christ-Roi

Centre de services scolaire des Samares : École Du Préambule

Centre de services scolaire des Samares : École Notre-Dame-de-Fatima

Centre de services scolaire des Samares : École Thérèse-Martin

Un autre cas positif au CSSBF

Hugues Laroche



Photo: CSSBF

Le Centre de services scolaire des Bois-Francis enregistre un nouveau cas positif de la COVID-19.

C'est un élève de la 1^{re} secondaire de l'école Sainte-Marie à Princeville qui a dû être placé en confinement.

Par mesure préventive, tout le groupe de cet élève a également été placé en confinement.

Le Centre suit ainsi les recommandations de la Santé publique du CIUSSS MCQ.

CSSBF : trois nouveaux cas et un groupe confiné

Hugues Laroche

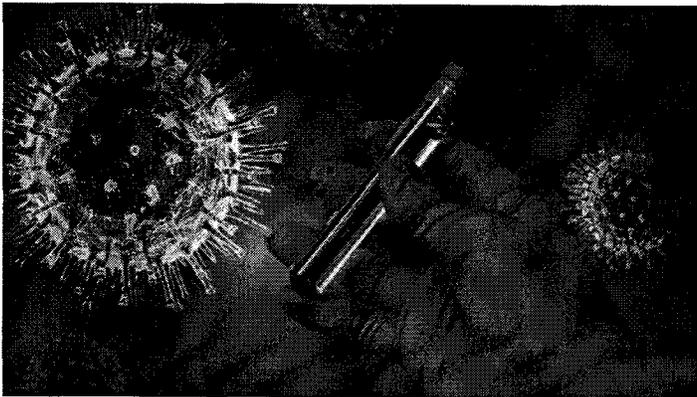


Photo: courtoisie

Trois nouveaux cas de la COVID-19 ont été trouvés dans les écoles et centres de formation du Centre de services scolaire des Bois-Francs.

Ainsi, un élève de la 1^{re} année du secondaire à l'école secondaire Le tandem de Victoriaville a été placé en confinement de même que son groupe de façon préventive.

Au CFP Vision 2020 de Victoriaville, un élève de plomberie ayant obtenu un diagnostic positif a été retiré.

Trois autres élèves du centre ont été placés pour leur part en confinement préventif.

Enfin, un autre élève d'une classe déjà en confinement de l'école Saint-David à Victoriaville a reçu un résultat positif à la COVID.

Deux autres cas de COVID-19 dans deux polyvalentes du CSSBE



Par Sylvio Morin, Chef des nouvelles



Photo: Archives

Les polyvalentes de Saint-Georges et Saint-François à Beauceville ont chacune un cas supplémentaire positif à la COVID-19, a annoncé le Centre de services scolaires de la Beauce-Etchemin.

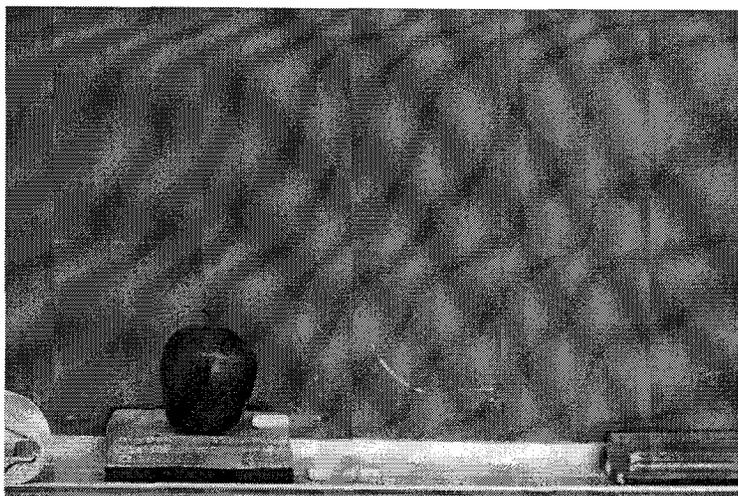
Comme ces personnes déclarées positives étaient déjà en isolement préventif, la Direction de la santé publique (DSP) n'a pas émis de directives supplémentaires concernant des retraits en lien avec ce cas.

Donc, aucun autre élève n'a été mis en isolement.

Les deux polyvalentes demeurent ouvertes pour les élèves qui ne sont pas en isolement et toutes continuent d'appliquer les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle propagation.

COVID-19 : l'École de l'Auberivière est fermée jusqu'à nouvel ordre en raison d'une éclosion

Érick Deschenes



Archives

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) et la direction régionale de santé publique ont annoncé aux parents des élèves de l'École de l'Auberivière, située à Saint-David, que l'établissement est fermé jusqu'à nouvel ordre en raison d'une éclosion de cas de COVID-19 parmi les personnes fréquentant l'institution.

«La direction générale du CSSDN et la Direction de santé publique de la Chaudière-Appalaches (DSPCA) ont pris cette décision à la suite de diagnostics de COVID-19 obtenus par plusieurs membres du personnel et par un groupe d'élèves de l'école», a expliqué Esther Lemieux, la directrice générale du CSSDN, dans sa lettre transmise aux parents.

«Nous avons décidé de demander une fermeture temporaire afin d'effectuer un dépistage massif. Si nous suivons la situation de cette école depuis la fin de septembre en raison de cas isolés, nous avons récemment détecté plusieurs cas parmi le personnel. Selon une série de tests que nous avons mené auprès d'une cinquantaine de membres du personnel, nous avons un taux de positivité de 30 %», a renchéri la Dre Liliana Romero, directrice régionale de santé publique, lors d'une entrevue téléphonique avec le Journal.

Selon ce que rapporte Louise Boisvert, porte-parole du CSSDN, 18 membres du personnel de l'école primaire du secteur Saint-David ont contracté la COVID-19 ainsi que 9 élèves dans un groupe déjà confiné depuis la semaine dernière.

À compter de vendredi, les 432 élèves de l'École de l'Auberivière recevront donc leur enseignement à distance en raison de la fermeture. De plus, la DSPCA mènera vendredi un dépistage massif auprès des élèves et des membres du personnel de l'établissement.

Le dépistage massif sera réalisé par des employés du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) à l'École de l'Auberivière même.

Plus précisément, tous les élèves de l'école, sauf ceux qui ont contracté la COVID-19 dans les trois derniers mois, tous les employés n'ayant pas été dépistés dans les sept derniers jours et les parents ou la fratrie, s'ils présentent des symptômes de COVID-19, seront dépistés.

Les personnes ciblées lors de cette opération seront contactées par le centre de dépistage pour obtenir une plage horaire de rendez-vous. Notons que ces personnes n'ont pas besoin de s'isoler en attendant leur dépistage et leur résultat, à moins qu'ils présentent des symptômes de la COVID-19.

Décision prise lundi

Lundi, la DSPCA analysera les résultats du dépistage massif, ce qui permettra ensuite aux autorités de déterminer la date de réouverture de l'École de l'Auberivière.

«Nous allons voir si nous allons maintenir la fermeture complète de l'école ou si nous opterons pour une fermeture partielle. La situation est inquiétante. C'est la première éclosion survenant dans une école de cette ampleur que nous affrontons dans la région. Toutefois, avec la fermeture temporaire décrétée aujourd'hui et le dépistage massif précoce, je crois qu'on va être capable de contrôler cette éclosion», a déclaré la Dre Romero.

Notons que toutes les personnes liées à l'École de l'Auberivière sont invitées par la DSPCA à surveiller étroitement jusqu'à la fin de l'éclosion si elles souffrent de l'un des symptômes suivants :

- Fièvre (température buccale de 38°C (100,4°F) et plus) ou frissons;
- toux récente ou aggravation d'une toux chronique;
- difficulté respiratoire ou essoufflement ou douleur thoracique;
- perte subite de l'odorat ou du goût;
- mal de gorge;
- nausées (maux de cœur) ou vomissements ou diarrhée.

D'ailleurs, ces personnes doivent prendre leur température, à l'aide d'un thermomètre buccal, une fois par jour, idéalement à la même heure. Le thermomètre ne doit pas être partagé avec d'autres personnes. Sinon, il doit être désinfecté entre chaque usage.

En tout temps, si vous présentez un des symptômes nommés ci-dessus (même à la suite d'un résultat négatif récent), vous devez demeurer à votre domicile et ne pas vous rendre à votre travail. Si vous êtes déjà au travail ou ailleurs à l'extérieur, vous devez retourner à la maison le plus rapidement possible.

Par la suite, vous devez contacter immédiatement le 1 877 644-4545 ou le 1 418 644-4545 pour connaître la conduite à tenir. Si un dépistage est demandé, vous devez respecter les consignes à suivre pour la personne qui est en attente d'un test ou du résultat d'un test pour la COVID-19, disponibles au quebec.ca/coronavirus, en attendant votre test et votre résultat.

Enseignement à distance: « Les enseignants écoperont encore pour l'improvisation du ministre Roberge »



Par Pierre Michaud

03.11.2020 14:30

Un candidat à la présidence du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis (SERM), Jean-François Gaumond, prend position publiquement sur le dossier de la poursuite de l'enseignement par rapport à la crise sanitaire.

Alors que l'année scolaire est amorcée depuis déjà deux mois, Jean-François Gaumond ne décolère pas et estime que le ministre Roberge improvise et fait porter le fardeau de la crise sanitaire sur le dos du personnel enseignant.

« On vient de nous dire qu'on nous ajoute trois journées pédagogiques pour préparer l'enseignement à distance. On les demandait avant le début de l'année ces formations-là ! On aurait dû faire comme dans les autres provinces canadiennes et faire cet exercice bien avant ! », fustige celui qui brigue la présidence du plus grand syndicat enseignant à l'Est de Québec, qui malgré son nom couvre un vaste territoire du Bas-Saint-Laurent (Matapédia, Mitis, Neigette et Matanie).

L'élection est prévue pour lundi prochain. Les autres candidats sont Sylvie Lefebvre et Nicolas Fournier.

Formation professionnelle

Monsieur Gaumond déplore également le fait que le ministre n'ait pas jugé bon d'inclure la formation des adultes et la formation professionnelle, laissant ainsi pour compte cette clientèle spécifique. Preuve selon lui qu'il est déjà tard pour se préparer au virage virtuel, « des classes ont déjà commencé à fermer sur notre territoire et c'est maintenant qu'on se forme ! C'est le monde à l'envers ! »



Le ministre Jean-François Roberge. (Photo: Facebook)

De l'aide réclamée

La COVID-19 ajoute déjà un surplus de travail sur le dos des enseignants. Selon le syndicaliste, « On a l'impression d'être seuls au front avec, derrière nous, un ministre déconnecté. Le stress, le manque de temps, la grandeur du territoire, le grand nombre d'enseignants qui se promènent d'école en école ainsi que la crainte constante de côtoyer des élèves malades et de ramener ça dans sa famille, voilà ce que vivent les enseignants sur le terrain».

Il craint également que l'enseignement à distance soit tout simplement impossible dans certaines localités où la téléphonie cellulaire et le réseau Internet font défaut, notamment dans la Mitis, la Matapédia et la Matanie.

« Ça va nous prendre plus que trois jours. Ça va prendre du personnel de soutien informatique pour nous aider à gérer technologiquement nos classes. Il nous faut des mesures concrètes et réalistes et cela, rapidement ! », conclut Jean-François Gaumont.

APRÈS LES CINQ ANS PRÉVUS AU SECONDAIRE

Le taux de diplomation stagne à 60 % dans la région

LOUISE BEDARD
lbedard@canadafrancais.com

Après les cinq ans d'études prévus, le taux de diplomation et de qualification des élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est de 60,4 % alors qu'il atteint 68,3 % dans le réseau public québécois.

C'est ce qu'indiquent les dernières données publiées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la cohorte des élèves qui ont commencé leur cours secondaire en 2014.

Tout comme à l'échelle du Québec, il y a un écart toujours important entre les filles et les garçons. Les filles affichent un taux de diplomation de 67,7 % après cinq ans d'études secondaires comparativement à 53,5 % pour les garçons de nos écoles.

Pour la cohorte de 2013 des écoles secondaires de la région, le taux de diplomation et de qualification de l'ensemble des élèves après cinq ans d'études secondaires était de 61,6 %. Pour la cohorte de 2012, il était de 60,6 % et pour celle de 2011, de 63,2 %.

AUTRES DONNÉES

Six ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes, le taux de diplomation grimpe à 66,4 % pour le groupe des élèves ayant entrepris leurs études secondaires en 2013 et de 69,1 % pour les élèves de la cohorte de 2012.

Sept ans après être entrés au secondaire, les jeunes affichent un taux de diplomation et de qualification de 71,3 % pour la cohorte de 2012 et de 74,6 % pour celle de 2011.

Malgré cette progression, les élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières continuent à tirer de l'arrière. Dans le réseau public, le taux de diplomation et de qualification après six ans d'études est de 75,8 % et après sept ans, de 78,4 %.

Ces statistiques prennent en considération la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont décroché un premier diplôme ou une qualification. Ce diplôme peut avoir été obtenu à la formation générale des jeunes, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle.

Dans l'ensemble du Québec, on constate une progression régulière du taux de diplomation au cours des 14 dernières années, c'est-à-dire jusqu'à la cohorte de 2012. Par la suite, on observe une certaine stabilité comme c'est le cas dans la région.

PRIVÉ

La diplomation peut être étudiée en tenant compte de divers facteurs comme la proportion d'élèves EHDAA (élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage), les élèves immigrants, l'indice de défavorisation ou encore le retard à l'entrée au secondaire.

La proportion d'élèves inscrits au réseau privé est une des données fournies par le ministère. Dans l'ensemble du Québec, la proportion est de 22,9 %. Sur le territoire du Centre des services scolaire des Hautes-Rivières, il était de 21,5 % pour la cohorte des élèves de 2012.

Pour ce qui est du retard à l'entrée au secondaire, 11,7 % des écoliers québécois de la cohorte de 2012 étaient dans cette situation. Pour la même année, la proportion était de 15,4 % à des Hautes-Rivières et de 12,1 % dans l'ensemble de la Montérégie.



Persévérance scolaire et réussite éducative

De l'argent disponible pour les organismes de la région

MARC-ANDRÉ COUILLARD

macouillard@coupdoeil.info

ÉDUCATION. Deux appels de projets visant à soutenir la persévérance scolaire, la réussite éducative et la mise en valeur de la lecture sont lancés. Les organismes sans but lucratif de la Montérégie ont jusqu'au 6 novembre pour déposer leur dossier dans le cadre du premier appel de projets.

Contrairement à l'année 2019-2020, il n'y aura que deux appels de projets au cours de l'année 2020-2021, plutôt que trois.

Le deuxième appel de projets sera lancé le 5 janvier 2021, pour un dépôt de projets le 5 février 2021.

Ces appels de projets sont lancés par l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM).

« Nous sommes très heureux de rendre disponibles des sommes permettant la réalisation d'actions concrètes visant la réussite éducative et sociale de nos jeunes en Montérégie, indique Chantal Denis, directrice générale de l'IRCM. En 2019-2020, l'IRCM a financé 49 initiatives dont la majorité se situe au niveau de l'aide à la lecture, le développement du langage, l'aide en mathématiques ainsi qu'à l'intégration d'habiletés sociales et de saines habitudes de vie. »

DES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR L'IRCM

En 2019-2020, l'organisme Apprendre en

cœur, basé à Saint-Rémi, a obtenu 37 422 \$ pour son projet « Lisons ensemble », qui favorise l'engagement du parent à l'égard de la stimulation de la lecture chez l'enfant. Une partie de cette somme était aussi dédiée aux Camps d'été Simulaction, qui préparent les enfants à la maternelle en favorisant la stimulation du langage.

« Nous espérons rejoindre encore plus d'organismes cette année alors que les défis seront encore plus grands en termes de persévérance scolaire et de réussite éducative dans un contexte d'incertitude comme celui que nous vivons en ce moment. »

-Chantal Denis, directrice générale de l'IRCM

La Maison des jeunes de Saint-Rémi a aussi reçu 19 743 \$ pour son projet « Stress intéressant », qui visait à outiller les jeunes à mieux réagir en situation de stress et d'anxiété.

La Maison des jeunes de Beaujeu, à Lacolle, a reçu 18 242 \$ pour des projets visant à améliorer les compétences des jeunes à socialiser et être soutenus par leurs parents.

Enfin, le projet « Coach Plus », réalisé par le Centre local de développement des Jardins-de-Napierville, a été financé à hauteur de 17 070 \$. Ce projet a permis d'organiser un service de soutien pour les entraîneurs, les joueurs, les parents, les spectateurs et les arbitres afin d'améliorer les habiletés sociales des jeunes. »



Diplomation et pandémie

Mobilisation pour garder les élèves à l'école

ISABELLE HOULE

ihoule@inmedias.ca

Conscients que la situation actuelle comporte bon nombre de risques de voir les jeunes décrocher davantage, le Partenaire pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) et le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) encouragent une belle mobilisation « pour échapper le moins de jeunes possible ».

Si on note un bon taux de diplomation chez nous, on se classe tout de même derrière bon nombre de régions. Question de continuer d'avancer, « on doit se serrer les coudes » dit le PREL. « On doit travailler pour favoriser la persévérance scolaire et garder un contact avec les partenaires », soutient Annie Grand-Mourcel, directrice générale de l'organisme.

Comme les écoles du CSSL se situent encore en zone orange (au moment d'aller sous presse), les jeunes peuvent travailler en présentiel. Si la motivation d'aller à l'école est présente, la mise à niveau des apprentissages varie d'un élève à l'autre. « On vit déjà les impacts de la COVID sur le terrain notamment par des retards en lecture. Durant le confinement au printemps, les jeunes n'ont pas été stimulés également. On doit faire le portrait de chacun pour voir les acquis et identifier les « trous », indique Sébastien Tardif, directeur général du Centre de services scolaire des Laurentides. On fait donc de la place pour le rattrapage. On ne ménage aucun effort. Il est trop tôt pour voir si la COVID aura d'autres impacts, mais les jeunes sont motivés. »

PROJETS RASSEMBLEURS

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant pour aider les élèves à poursuivre leurs apprentissages. On pense notamment à l'activité mise sur pied par le PREL et maintenant appliquée à travers la province: *À Go On Lit!*, un mouvement pour inciter les jeunes de 14 à 20 ans à la lecture.

« Il y a des bénéfiques aussi au côté virtuel. Les collaborations sont plus faciles avec certains partenaires qui n'auraient pas pu travailler avec nous autrement. Certains projets comme *À Go On*

Lit!, n'auraient peut-être pas autant fait parler d'eux. On voit une belle mobilisation! », souligne Mme Grand-Mourcel.

TRAVAIL/ÉTUDES

Les jeunes peuvent aussi être tentés d'aller travailler plutôt que d'étudier en cette période où plusieurs employeurs ont besoin de main-

d'œuvre. Le PREL ne le déplore pas, mais rappelle l'importance de compléter le parcours scolaire. « C'est un défi de travailler et d'aller à l'école en même temps, mais ça permet aussi de responsabiliser les jeunes. On propose toutefois de travailler moins de 15h pour éviter d'affecter les études. On demande aux employeurs de collaborer en ce sens », soutient Mme Grand-Mourcel.

De son côté, M. Tardif évoque la difficulté actuelle pour les jeunes de compléter des stages en milieu de travail. « Nous offrons des formations professionnelles axées sur l'emploi, mais beaucoup d'entreprises fonctionnent au ralenti, alors c'est plus difficile pour les jeunes d'obtenir un stage. C'est un défi supplémentaire », dit-il. ?



MALGRÉ UNE GRANDE AMÉLIORATION

La région encore à la traîne pour le décrochage scolaire

MAXIME COURSOL
mccoursol@inmedias.ca

Même si, en 10 ans, des bonds de géant ont été accomplis pour mieux soutenir les élèves de notre région et leur permettre d'être diplômés, le taux de réussite des élèves chez nous demeure cependant encore à la remorque du reste du Québec.

Pour les jeunes de la cohorte de 2012, suivis jusqu'en juin 2019 pour savoir s'ils décrocheraient ou non leur diplôme, le taux de réussite après 7 ans pour le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est de 73,7%, alors qu'il est de 81,7% pour l'ensemble du Québec.

Si on se compare à l'ensemble du territoire des Laurentides, donc de la rivière des Mille Îles au parc de La Vérendrye, le taux de réussite des élèves qui ont commencé leurs études secondaires en 2012 est de 79,3% pour l'ensemble de la région des Laurentides après 7 ans. Il y a cependant de grandes disparités entre les centres de services scolaires: alors que le taux atteint 82,5% en 7 ans pour le territoire serti entre Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, il est plutôt de 78,8% pour le CSS Pierre-Neveu (MRC d'Antoine-Labelle) et de 76,9% pour les régions de Saint-Jérôme et

Lachute. C'est donc le CSSL qui enregistre le plus bas taux de diplomation de toutes les Laurentides.

AUTRES DIFFÉRENCES

Du chemin reste aussi à parcourir pour réduire l'écart entre les garçons et les filles, tant chez nous que dans l'ensemble du Québec. Quand on regarde les chiffres de la province, pour la cohorte de 2012, on enregistre un taux de diplomation après 7 ans de 77,3% chez les garçons, alors que celui des filles est de 86,4%. Cette différence est tout aussi vraie au CSSL, où pour la même période, 69,3% des garçons ont terminé avec un diplôme en poche, versus 78,1% des filles, dans les deux cas après 7 ans de scolarité.

La différence est aussi majeure entre les élèves « ordinaires » et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Si on prend la cohorte de 2012, pour l'ensemble du Québec, les élèves ordinaires affichent un taux de 86,2% après 7 ans, comparativement à 56,1% pour les EHDA. Mine consolation, depuis la cohorte de 2004, le ministère de l'Éducation constate une diminution de 13,7% de cet écart entre les EHDA et les autres. De plus, toujours sur cet horizon de 8 ans, les EHDA ont vu leur taux de diplomation s'améliorer de 22,7%. 

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DU CSSL SELON LA COHORTE, LA DURÉE ET LE SEXE

Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018

- 5 ans: 65,8%
- 6 ans: 73,4%
- 7 ans: 76,0%
- Garçons 7 ans: 73,4%
- Filles 7 ans: 79,0%

Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019

- 5 ans: 63,2%
- 6 ans: 70,9%
- 7 ans: 73,7%
- Garçons 7 ans: 69,3%
- Filles 7 ans: 78,1%



Avant la pandémie

De moins en moins de décrocheurs dans la région

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est fier d'annoncer que son taux de diplomation et de qualification enregistré en 2020 est le meilleur de son histoire récente.

« On en a fait du chemin, confie Julie Richer, directrice des services éducatifs au CSSL. Pour nos élèves qui sont entrés au secondaire en 2012, notre taux de diplomation est de 63,2% en 5 ans et de 73,7% en 7 ans. Si on compare avec nos élèves d'il y a 10 ans, donc la cohorte qui est entrée au secondaire en 2002, notre taux de diplomation était de 49% en 5 ans et de 61% en 7 ans. »

Le rattrapage s'est fait lentement mais sûrement, à force d'efforts ciblés de toutes les équipes-écoles du CSSL, affirme Mme Richer. « Chaque année, on progressait, mais c'est encore plus frappant dans les dernières années. Pour la cohorte actuelle, celle qui est entrée en 2015 au secondaire et qui a suivi le parcours normal si on veut, celui qu'on fait en 5 ans, on a un taux de diplomation et de qualification qui a fait un bond de 9%, comparé à la cohorte de 2010! »

Si on regarde sur 7 ans, parce qu'il y a des élèves qui décrochent, mais qui reviennent rapidement sur les bancs d'école, le CSSL a également obtenu en 2020 le plus haut taux de persévérance scolaire de son histoire. 83,1% des élèves, après cette période, sont diplômés ou sont à terminer leurs études afin d'obtenir leur diplôme à court terme.

UNE RECETTE GAGNANTE

Selon Julie Richer, la collaboration des partenaires d'affaires, notamment dans le cadre du Programme d'acquisition de compétences en entreprise (PACE), grâce auquel de plus en plus de travailleurs ont pu étudier à même leur lieu de travail et ainsi être diplômés, est pour beaucoup dans ce succès.

Le directeur général du CSSL, Sébastien Tardif, félicite quant à lui les enseignants, mais aussi tout le personnel qui les soutient dans leur mission. « On peut penser, entre autres, aux professionnels, aux techniciens en éducation spécialisée, aux éducateurs en service de garde, aux conseillers pédagogiques, au personnel de soutien et bien entendu aux directions d'établissement. En fait, nous considérons la réussite de nos élèves comme étant une responsabilité partagée », a-t-il déclaré par voie de communiqué.



Une nouvelle école demandée pour Saint-Pie-X

YANNICK BOURSIER

yboursier@inmedias.ca

L'école Saint-Pie-X pourrait être reconstruite en neuf sur un nouveau terrain si le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) obtient le financement demandé à Québec.

C'est un tout nouveau projet que le CSSCV a déposé à Québec dans les demandes d'ajout d'espace. «C'est un projet innovateur et audacieux, mais rationnel», soutient le directeur général, Daniel Bellemare.

C'est une nouvelle offre du gouvernement qui permet au CSSCV de déposer cette demande de reconstruction. «Les dernières années, pour les demandes d'ajout d'espace, on avait deux choix: les agrandissements d'école ou les constructions d'école. Ils ont ajouté une nouvelle catégorie qui s'appelle reconstruction d'école.»

C'est dans cette catégorie que le CSSCV a déposé une demande pour une nouvelle construction d'école qui serait aussi déménagée sur les terrains de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

«On a des acres de terrain qui nous appartiennent à cet endroit-là, indique M. Bellemare. On pourrait créer une forme de partage de service, une dynamique avec l'école secondaire qui est à côté.»

Ce projet serait aussi plus facile à réaliser que l'agrandissement de l'école qui avait été déposé l'année dernière. «On a déposé l'an dernier une demande d'agrandissement. Mais techniquement, au niveau architectural, c'était une école qui était très difficile à agrandir.»

AIDER MONTEBELLO

Le projet déposé pour la construction d'une nouvelle école de 14 classes permettra de répondre aux besoins de Papineauville en ce moment, mais aussi à ceux du futur.

«On a aussi appris de la municipalité qu'il y avait des projets immobiliers qui s'en venaient à Papineauville où plusieurs centaines de portes pourraient voir le jour dans les années à venir.

Papineauville est déjà une école qui est à pleine capacité.»

Mais le projet vise aussi à aider l'école Saint-Michel à Montebello. «On prendrait les classes d'aide qui sont à l'école de Montebello et on pourrait les accueillir à la nouvelle école où les classes seraient bâties en fonction de la clientèle. On résout le problème de capacité d'accueil de l'école de Montebello.»

Pour les jeunes qui sont dans ces classes d'aide, ce serait aussi bénéfique. En plus d'avoir des locaux adaptés, ils auraient moins de transport pour se rendre à l'école. «Papineauville, en termes de circuit d'autobus, c'est plus central que Montebello. Donc ça diminue les temps de transports pour les élèves.»

C'est pour cette raison que le CSSCV n'a pas redéposé la demande d'agrandissement de l'école Saint-Michel qui avait été déposé, mais non retenu, l'an dernier. De plus, la reconstruction d'une école à Papineauville coûterait moins cher que les deux agrandissements qui étaient d'abord prévus, estime Daniel Bellemare.

RIPON

Par ailleurs, le CSSCV a aussi redéposé une demande d'agrandissement pour l'école Saint-Coeur-de-Marie à Ripon. Cette fois-ci, la demande est pour quatre classes et un gymnase.

«Le gymnase n'était pas prévu l'an dernier, souligne Daniel Bellemare. Mais on a appliqué le concept à toutes nos demandes. De ne pas seulement miser sur des classes. Quand tu ajoutes les élèves, les infrastructures existantes ne sont pas suffisantes. Il faut les bonifier elles aussi.»

Outre ces demandes dans la Petite-Nation, le CSSCV a aussi déposé des demandes pour l'agrandissement de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, pour la construction d'une école de 12 classes dédiée exclusivement à la maternelle 4 ans à Buckingham et pour l'agrandissement de l'école du Sacré-Cœur à Masson-Angers.



Ajout d'espace au CSSCV

Les maires satisfaits des nouveaux projets

SYLVAIN CARON

scaaron@inmedias.ca

L'annonce de la demande d'ajout d'espace par le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées au ministère de l'Éducation réjouit les maires des deux municipalités concernées dans la Petite-Nation, soit Luc Desjardins de Ripon et Christian Beauchamp de Papineauville.

ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE

Le projet d'agrandissement de 4 classes et d'un gymnase est de nouveau demandé cette année. Au printemps, le maire de Ripon a été très déçu qu'aucun projet ne soit accepté dans la Petite-Nation.

À l'époque, la campagne de promotion pour l'agrandissement de l'école Saint-Cœur-de-Marie a été très «étouffée» des dires de M. Desjardins. La chanson «À grandir ensemble» du groupe Le Diable à Cinq a également été produite et un vidéoclip incluant des membres influents de la communauté ainsi que des élèves a fait le tour des réseaux sociaux.

«On n'a pas l'intention de s'arrêter là, déclare M. Desjardins. On avait rencontré le député et on continue nos démarches.»

Il trouve également prometteur de voir que les démarches entamées ont porté fruit auprès du conseil d'administration du CSSCV.

Il reconnaît aussi qu'il est assez exceptionnel de voir un projet accepté en première déposition. «C'est rare que tu aies une réponse positive [dès la première demande]. Du côté politique, parfois c'est long. On se reprend. C'est sûr qu'on espère toujours avoir les agrandissements à

notre première demande, mais il faut s'ajuster, s'adapter, ne pas baisser les bras et c'est ce qu'on fait dans ce dossier-là», indique Luc Desjardins.

UNE NOUVELLE ÉCOLE SAINT-PIE-X?

Du côté de Papineauville, on ne parle plus maintenant d'une réfection ou d'un agrandissement, mais plutôt d'une nouvelle école sur un nouveau terrain.

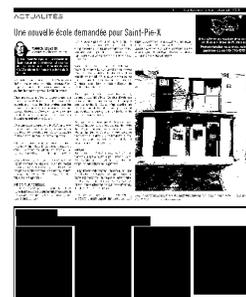
La demande du CSSCV est donc pour une nouvelle école de 14 classes et un gymnase sur les terrains de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Le maire de Papineauville, Christian Beauchamp, affirme avoir eu des discussions à cet effet avec la direction du Centre de service.

Sur la faisabilité du projet sur le terrain visé, M. Beauchamp souligne que celui-ci est encore embryonnaire et qu'il n'a pas vu de plans précis.

Par contre, M. Beauchamp pense que la construction d'une nouvelle école est en fait ce qu'il y a de mieux dans ce cas précis. «Pour nous c'est important. Avec les discussions qu'on a eues avec la direction du Centre de service, on partage la même vision. Même quand le projet d'agrandissement avait été annoncé, c'est quelque chose qui était allé vite. Avec du recul, je pense que la stratégie d'une demande d'une reconstruction d'une nouvelle école c'est la meilleure solution», assure-t-il.

Selon le maire, l'agrandissement proposé l'année dernière n'était pas optimal puisqu'il était limité par le terrain disponible. «L'aménagement et les plans qui avaient été faits pour l'agrandissement ce n'était pas optimal et il était un peu limité à ce qu'on voyait sur les plans. Ce n'était pas l'idéal pour un agrandissement.»



Le c.a. du CSS de l'Estuaire est maintenant formé

Conformément aux modifications de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire (CSS) de l'Estuaire a complété le processus électoral visant à composer son tout premier conseil d'administration, qui est entré officiellement en fonction le 15 octobre.

Johannie Gaudreault
Initiative de journalisme local

Composé de personnes aux profils diversifiés et dotées d'expertises complémentaires, le nouveau conseil d'administration aura notamment la tâche « de s'assurer de la gestion équitable, efficiente et transparente des ressources humaines et financières du Centre de services scolaire », explique Patricia Lavoie, porte-parole du CSS de l'Estuaire, par voie de communiqué.

Quant à sa mission, elle consistera à veiller à ce que les grandes orientations du centre de services respectent l'objectif de l'organisation et à ce que les établissements scolaires bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Lors de la première rencontre publique, tenue le 19 octobre à Baie-Comeau, les membres de l'assemblée ont élu Yves

Côté à titre de président du conseil d'administration.

Celui-ci sera secondé dans ses fonctions par Yan Bouchard, qui agira à titre de vice-président, ces deux postes devant obligatoirement être occupés par des représentants des parents.

Outre MM. Côté et Bouchard, les parents sont également représentés au conseil d'administration par Lucie Charbonneau, alors que deux postes leur étant réservés sont toujours vacants.

« Des représentations visant à pallier cette situation seront effectuées lors de la première rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire, prévue le 26 octobre prochain », dévoile Mme Lavoie.

En plus des parents, le conseil d'administration compte cinq membres issus du personnel et cinq membres de la communauté correspondant à des profils d'expertise identifiés dans la Loi.

Le directeur général de la municipalité de Portneuf-sur-Mer, Simon Thériault fait partie de ces cinq postes pour le profil gouvernance,

éthique, gestion des risques ou gestion des ressources humaines.

« Nous sommes fiers de la réponse des parents, des membres de la communauté et des membres du personnel qui ont accepté de relever ce défi de composer le tout premier conseil d'administration du CSS de l'Estuaire. C'est avec enthousiasme et dans un véritable esprit de collaboration que nous travaillerons de concert avec ces hommes et ces femmes ayant à cœur l'éducation », souligne la directrice générale Nadine Desrosiers.

Pour l'année scolaire en cours, le conseil d'administration se réunira en assemblée régulière à un minimum de cinq reprises.

La prochaine rencontre aura lieu le 30 novembre à la salle 203 située au sous-sol de l'école St-Cœur-de-Marie à Baie-Comeau et il est prévu qu'une période de questions réservée au public ait lieu lors de chacune des rencontres.

« Il est cependant important de noter que pour les prochains mois, l'admission du public aux rencontres du C.A. est conditionnelle à l'évolution des mesures sanitaires applicables à notre région en vertu des recommandations de la

Santé publique », de conclure Patricia Lavoie.

Rappelons que contrairement aux anciens commissaires, les membres du conseil d'administration sont bénévoles. Selon le site Web du gouvernement du Québec, ils ne reçoivent qu'une « allocation de présence et le remboursement de certains frais rattachés à leurs fonctions ».



CSSBF : Jean-Philippe Hamel accède à la présidence

Réunis pour une première rencontre en mode virtuel, la semaine dernière, les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Bois-Francs (CSSBF) ont élu Jean-Philippe Hamel à la présidence et Jean-François Labbé à la vice-présidence de l'organisation.

Tous les deux représentent les parents d'élèves et sont membres du comité de parents tel que le veut la Loi sur l'instruction publique (LIP). Notons que tous les deux ont déjà siégé au sein de l'ancien conseil des commissaires.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont profité de cette première rencontre pour convenir de se réunir tous les troisièmes mardis du mois, exception faite de juillet et août, et ce, à compter de 20 h.

Jusqu'à nouvel ordre, les réunions se dérouleront en mode virtuel et les personnes qui désirent y prendre part trouveront le lien et l'ordre du jour des rencontres à l'adresse csbf.qc.ca/gouvernance. Le prochain rendez-vous sera donc le mardi 17 novembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cinq représentants des parents d'élèves
Présidence: Jean-Philippe Hamel, représentant des parents du District Victoriaville Sud
Vice-présidence: Jean-François Labbé, représentant des parents du District Plessisville
Marie-Andrée Houle, représentante des parents du District Victoriaville Nord
Karine Darveau, représentante des parents du District Warwick
Jonathan Guillemette, représentant des parents du District Prince-Daveluy

CINQ REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DU PERSONNEL

Isabelle Cantin, directrice des centres de formation professionnelle, représentante du personnel de direction d'établissement
Frédéric Gagnon, directeur du Service des ressources informatiques et matérielles, représentant du personnel d'encadrement
Louise Côté, psychologue, représentante du personnel professionnel
Janie Bédard, enseignante, représentante du personnel enseignant
Isabelle Fouquette, technicienne en éducation spécialisée, représentante du personnel de soutien

Maxime Thériège, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Émilie Poisson, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel

Henri Dusseault, personne âgée de 18 à 35 ans

Geneviève Martel, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion de risque ou de gestion des ressources humaines

Mario Doucet, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

À ces quinze membres s'ajoute, tel que le prévoit la LIP, un membre du personnel d'encadrement agissant à titre d'observateur sans droit de vote. Sandra Houle, directrice des Services éducatifs désignée par ses pairs.



Enseignants : « le moral dans les talons et la broue dans le toupet »

MANON TOUPIN

mtoupin@lanouvelle.net

Moins de deux mois après la rentrée scolaire, plusieurs enseignants ont déjà, comme le dit si bien la présidente du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs Nancie Lafond, le moral dans les talons et la broue dans le toupet.

Grâce aux délégués syndicaux, présents dans tous les lieux d'enseignement, la présidente est en mesure de prendre le pouls des 1100 membres de l'organisme. « Septembre est toujours un gros mois pour les enseignants avec la rentrée. On est toujours plus fébriles. Mais ce qui arrive cette année n'a aucune commune mesure avec ce à quoi nous sommes habitués », a-t-elle indiqué d'entrée de jeu en entrevue téléphonique.

En effet, si les années précédentes les enseignants prenaient du temps pour s'installer et se préparer adéquatement, cette fois, il a fallu commencer avec l'élaboration d'un plan d'urgence en cas de confinement. « Pour une situation qu'on n'a jamais vécue », ajoute-t-elle. Plusieurs choses à mettre en place donc avec des consignes pas toujours précises. « Les bulles, le masque, la distanciation, des fois c'est 2 mètres, une autre c'est 1.5 mètre, le port de l'équipement de protection individuelle. Ça change le quotidien du tout au tout », fait-elle savoir.

Il leur a aussi été nécessaire d'aménager les lieux en réponse aux normes sanitaires, en plus des tâches habituelles de début d'année. « Il faut également considérer qu'on n'avait pas eu de fin d'année comme d'habitude non plus », a souligné M^{me} Lafond. Autant de facteurs qui font qu'avant même l'arrivée des élèves dans les classes, les enseignants avaient déjà accompli un boulot important.

Il y a également ce stress relié à la possibilité de devoir enseigner en ligne en cas d'éclosion à l'école. « Les enseignants se demandent si les élèves ont les outils nécessaires et qu'est-ce qui arrivera si jamais il y a un bogue informatique,

etc. », fait-elle savoir. Plusieurs choses à mettre en place et qui amènent, aux dires de la présidente, un inconfortable sentiment. « Et cela pour tous les niveaux d'enseignement », tient-elle à préciser.

La situation est exceptionnelle et comme à peu près tout le monde, on ne sait trop où on s'en va. « Les enseignants ont à cœur la réussite des élèves. Ils essayent de faire comme si de rien n'était afin de garder un semblant de normalité, mais c'est difficile », ajoute M^{me} Lafond. Les classes ne sont jamais complètes. Il y a des absences pour cause de maladie ou de dépitage. Et si des cas sont confirmés dans la classe, il faut passer à l'enseignement à distance avec les défis que cela comporte. « Être derrière un écran, ce n'est pas notre vision de l'enseignement. La fatigue résulte de toute cette pression et crée de l'anxiété », estime-t-elle.

Car les professeurs ont une grande pression avec cet éclairage qu'on met sur les écoles et l'importance de les garder ouvertes. « Le premier ministre en parle souvent, alors il ne faut pas qu'on rate notre coup », rappelle-t-elle. Tout cela fait en sorte que la présidente du Syndicat de l'enseignement estime qu'éventuellement, plusieurs risquent de tomber au combat. « Et la pénurie d'enseignants est aussi une source de pression. Puisqu'il n'y a pas beaucoup de suppléants, il y a du dépannage à l'interne, ce qui ajoute à la tâche. Ce dépannage existait avant la pandémie, mais il est maintenant exacerbé », fait-elle savoir.

Lorsqu'on lui demande ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation, M^{me} Lafond répond rapidement qu'il est essentiel de valoriser la profession. « Nous sommes justement en négociations nationales avec le gouvernement et on ne sent pas qu'il entend les revendications des enseignants », déplore-t-elle. Cette valorisation pourrait s'exprimer de différentes façons, dont par la diminution de la précarité d'emploi dans le secteur. « Actuellement, 50 % sont à statut précaire », note la présidente. Les conditions de travail sont également à considérer à titre de valorisation. « En assemblée générale,

récemment, on a vu que les gens sont déçus de voir qu'on ne les reconnaît pas à leur juste valeur. Ils n'ont pas l'impression qu'on les entend... Ce contexte jamais vu met en lumière des irritants qui existaient toutefois avant », dit-elle.

Nancie Lafond revient à la charge, finalement, avec le manque de temps des enseignants en début d'année, qui risque de l'hypothéquer. « À la Fédération, on avait demandé du temps pour organiser la rentrée, quitte à la remettre de quelques jours. Ce manque de temps a amené les équipes-écoles à « rusher » avant le début des classes », rappelle-t-elle. Sur une note plus positive, la présidente a tenu à rappeler que les enseignants étaient là pour les élèves et veulent que ça fonctionne. « Je tiens à leur dire : faites-vous confiance, vous ne pouvez pas tout prendre sur vos épaules. On va y arriver et finir par passer à travers », encourage-t-elle.



L'Escale inaugure sa nouvelle cour d'école

Asbestos(RL) - C'est en présence du maire d'Asbestos M. Hugues Grimard, de Mme Édith Pelletier, directrice du Centre de services scolaires des Sommets et de différents partenaires de projets, que la direction de la polyvalente l'Escale d'Asbestos procédait le mercredi 21 octobre dernier, à l'inauguration officielle de sa nouvelle cour d'école. Ainsi, ce sont plus de 113 000 \$ au total qui auront été investis dans la réalisation d'une salle de classe extérieure avec abri de protection, la création d'une aire de détente avec mobilier et l'ajout de végétation également. « ... les élèves ont maintenant un espace extérieur accueillant et propice aux apprentissages. L'installation de modules d'entraînement et d'une zone de "slackline" permettent aux jeunes de bouger et peuvent servir de plateaux sportifs supplémentaires pour les cours d'éducation physique. », pouvait-on lire dans le communiqué provenant du Centre de services scolaires des Sommets (CSSDS).

De cette somme fait également partie intégrante un second volet, soit celui de la sécurité rehaussée pour les élèves et le personnel aux abords de l'établissement d'enseignement. En effet, des clôtures de bois ont été installées afin de rendre la descente des autobus scolaires encore plus sécuritaire et des modifications ont aussi été apportées à la configuration du terrain, dans le but de protéger les piétons et réduire la vitesse des véhicules circulant près de l'école.

« Cet aménagement écoresponsable adjacent à l'école permet de soutenir l'un des principaux objectifs de notre projet éducatif, soit le sentiment d'appartenance à l'Escale, et ce, tant chez nos élèves et que le personnel. Cela vaut aussi pour les gens de la communauté qui ont un jour ou l'autre fréquenté l'Escale lors de leur parcours scolaire ou pour des activités sportives ou culturelles. La population pourra venir s'y entraîner à l'extérieur ou tout simplement prendre

une pause ». Mentionna M. Daniel Guillot, Directeur de l'école L'Escale. À noter que ce projet d'environnement stimulant profitera également à l'ensemble de la communauté, alors que les installations leur seront aussi disponibles en dehors des heures de classe.

La réalisation de ces aménagements fût rendue possible grâce à la contribution de nombreux partenaires financiers dont : La MRC des Sources, la ville d'Asbestos, la Caisse Desjardins des Sources, le Conseil Sport Loisir Estrie et le Centre de service scolaires des Sommets.

Les machines
Coutombe & Fils
MOULIN À CHAUFFAGE
Éclairage
Équipement agricole
Entretien de véhicules, etc.

Bricolagerie L. Fortin
DERNIÈRE CHANCE
30% à 70%
Ses articles de Noël

VAL-SAINT-FRANÇOIS ET DES SOURCES

Des microsubventions pour soutenir les projets dans les communautés d'expression anglaise

Richmond – Un nouvel appel de projets a été lancé pour les microsubventions « Our Vital Community ». Ce programme local de subvention apporte un support financier aux citoyens et organismes communautaires qui offrent des projets pour la communauté d'expression anglaise dans les MRC des Sources et du Val-Saint-François d'ici mars 2021. Les microsubventions allant jusqu'à 500 \$ peuvent être allouées à des individus, des groupes ou organismes communautaires, des écoles ou des municipalités. Les projets choisis pourront également bénéficier du soutien des agents de développement communautaire du CLC de Richmond, Danville & Drummondville.

Le projet des microsubventions « Our Vital Community » fait partie d'un plan d'action soutenu en partenariat par le CLC de Richmond, Danville & Drummondville avec

la Commission scolaire Eastern Townships, le CIUSSS-de-l'Estrie-CHUS, la CDC des Sources, ValFamille et l'Association des Townshippers. Ce partenariat, connu sous le nom de « Partenaires pour la vitalité de la communauté d'expression anglaise du Val-Saint-François et des Sources », travaille en collaboration pour créer un impact collectif sur la santé et le bien-être de la communauté anglophone. Ceci en assurant un meilleur accès aux ressources communautaires, en santé et en services sociaux en anglais dans le Val-Saint-François et des Sources. Le partenariat vise aussi à promouvoir l'implication des citoyens et à créer des liens entre eux. Le projet a reçu du soutien financier de la part du CIUSSS-de-l'Estrie-CHUS par le fonds CHSSN financé par Santé Canada, sous le plan d'action pour les langues offi-

cielles au Canada, ainsi que de la table de concertation ValFamille.

Les projets peuvent être soumis dès maintenant et jusqu'au 15 novembre, 2020 et doivent prendre place avant le 15 mars 2021. Pour plus d'information et pour soumettre une demande, veuillez visiter le <http://richmondhigh.etsb.qc.ca/community> ou contacter Siu-Min Jim au 819 826-3702 poste 24026 ou richmondclc@etsb.qc.ca



5 M\$ pour l'agrandissement de l'école Omer-Séguin

ÉDUCATION

Les travaux d'agrandissement de l'école Omer-Séguin, située dans la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague ont officiellement débuté le 26 octobre dernier.

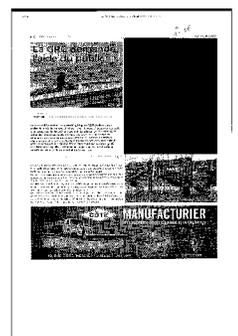
Annoncés en juin 2019, dans le cadre d'une collaboration avec le cabinet du député de Beauharnois Claude Reid et le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, ces travaux estimés à près de 5 M\$ permettront notamment à l'école Omer-Séguin de doubler sa capacité d'accueil. Pour septembre 2021, l'école Omer-Séguin aura donc deux classes par niveau scolaire, une nouvelle classe de maternelle 4 ans, ainsi qu'une nouvelle bibliothèque.

Précisons que l'amorce de ses travaux exige le retrait de tous les modules de jeux du parc-école qui devront être enlevés pour per-

mettre l'établissement du chantier de construction. Un nouveau parc-école Omer-Séguin redessiné verra donc le jour à la fin des travaux prévue pour septembre 2021.

Par conséquent, cet automne et pendant la période des travaux d'agrandissement de l'école, la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague invite ses citoyens et leurs enfants à utiliser les modules de jeux au parc du Bosquet derrière l'église.

Soulignons la contribution de la Caisse Desjardins Beauharnois qui a récemment remis la somme de 5000 \$ afin de procéder à l'ajout d'une nouvelle bibliothèque M.C.



Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Des ajouts d'espaces souhaités aux préscolaire, primaire et secondaire

YANNICK BOURSIER

yboursier@inmedias.ca

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées souhaite ajouter de l'espace à tous les niveaux scolaires dans le secteur urbain de son territoire.

Comme chaque année, les demandes d'ajout d'espace ont été établies et envoyées à Québec pour les annonces qui devraient venir au printemps ou à l'été 2021.

Le projet le plus important est l'agrandissement de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin qui pourrait voir l'ajout de classes et autres infrastructures pour accueillir 300 élèves supplémentaires aux 1500 utilisateurs actuels. Un projet évalué à 65 millions \$.

«La pression, elle est au primaire, mais elle commence à être aussi au secondaire, indique le directeur général du CSSCV, Daniel Bellemare. On a fait appel à des spécialistes pour mesurer en bonne et due forme la capacité d'accueil d'Hormisdas-Gamelin et le constat des spécialistes, c'est que c'est déjà une école à pleine capacité actuellement.»

«C'est un projet majeur. Outre l'ajout de locaux supplémentaires, il faut que la cafétéria soit agrandie, que les blocs sanitaires soient de dimension suffisante pour les 300 nouveaux élèves. Il faudra probablement un gymnase supplémentaire et un agrandissement de la bibliothèque.»

Le centre de services compte assez de terrain pour permettre cet agrandissement, indique M. Bellemare. «On pourrait en avant de l'école agrandir la bibliothèque et le hall d'entrée. On pourrait aussi y inclure possiblement la cafétéria

et des salles de classe. A l'arrière, ce serait surtout l'agrandissement des blocs sportifs. Entre la piscine et le bâtiment, il y a un espace enclavé qui est un stationnement en ce moment. C'est un endroit qui pourrait aussi être occupé par l'agrandissement.»

Outre l'ajout de classes pour la formation des élèves, ce projet permettrait aussi de donner plus de place aux jeunes pour avoir un milieu de vie plus intéressant entre les cours. En raison de la surpopulation, cet aspect est plus difficile en ce moment, estime M. Bellemare.

MATERNELLE 4 ANS

Une autre demande du CSSCV, c'est la construction d'une école de 12 classes dédiée exclusivement à la maternelle 4 ans. Un projet qui avait été présenté pour les demandes de 2019, mais qui avait été abandonné par la suite dans les demandes de 2020.

Le projet revient sur la table pour répondre à la volonté du gouvernement d'offrir «de façon universelle, le service de maternelle 4 ans», affirme Daniel Bellemare.

«C'est pas juste un bâtiment où on va accueillir les maternelles 4 ans, ajoute-t-il. Il y a un concept en arrière de ça qui, à mon avis, est innovateur. C'est d'avoir une école de maternelle 4 ans et aussi joindre un CPE et un centre de pédiatrie sociale.»

Ce projet permettrait un partage des spécialistes et aussi un suivi des jeunes dès leur plus jeune âge, croit le directeur général. «Ce sont les enfants qui vont être gagnants de ce concept-là.»

L'ajout d'un centre de pédiatrie sociale à ce projet permettrait aussi d'aider une clientèle particulière. C'est le deuxième projet de centre de pédiatrie sociale auquel le CSSCV est associé avec celui qui est en chantier dans la Petite-Nation.

«On en veut dans chacun de nos pôles, explique Daniel Bellemare. Dans la Petite-Nation et aussi dans le secteur de Buckingham. Ça pourrait combler un besoin dans les deux secteurs de notre territoire.»

SACRÉ-CŒUR

Au primaire, le CSSCV a déposé une demande d'agrandissement de 11 locaux et un gymnase pour l'école du Sacré-Cœur dans le secteur de Masson-Angers. C'est un local de plus que la demande de l'an dernier qui n'avait pas été retenu. C'est pour y inclure une classe de maternelle 4 ans.

En ce qui concerne le gymnase, cette demande cadre avec un principe important pour le CSSCV. «En ajoutant, 11 locaux, tu viens augmenter la population étudiante de beaucoup. Le nombre de gymnases serait insuffisant.»

Par ailleurs, le CSSCV a aussi déposé deux demandes pour des ajouts d'espace dans la Petite-Nation. Dans un premier temps, la reconstruction de l'école St-Pie-X sur le terrain de l'école Louis-Joseph-Papineau est souhaitée, dans le cadre d'un nouveau programme qui permet de déposer des demandes pour reconstruire une école qui en a besoin. Une demande pour l'ajout de quatre classes et un gymnase a aussi été déposée pour l'école Saint-Cœur-de-Marie à Ripon. ?



Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Daniel Cooke à la présidence

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

L'ancien commissaire scolaire, Daniel Cooke, a été choisi comme premier président du conseil d'administration du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées.

Le nouveau conseil d'administration a tenu sa première réunion la semaine dernière après la nomination des membres provenant de la communauté qui se sont ajoutés aux représentants des comités de parent et des représentants des employés.

Les postes de président et de vice-président sont réservés pour des représentants du comité de parent dans la nouvelle structure et c'est pourquoi M. Cooke a pu se présenter pour ce rôle.

«Ce qui m'a amené à me présenter à la présidence, c'est que ça fait quelques années que je préside les assemblées du conseil d'établissement à Saint-André-Avellin, explique-t-il. J'ai une certaine aisance et c'est quelque chose que j'aime faire de présider des assemblées. Je voyais une opportunité à ce niveau-là.»

Lui qui a fait partie du conseil des commissaires reconnaît que la nouvelle structure est différente et que son rôle de président ne sera pas comme avant. «Auparavant, le président était également porte-parole. Le rôle a changé dans la mesure que c'est la direction générale, ou la personne qu'il charge, qui est le porte-parole maintenant.»

«Le changement de gouvernance a été fait dans un but de dépolitiser le système d'administration

et de gouvernance scolaire, ajoute Daniel Cooke. Avant, il y avait une influence politique qui se faisait et qui maintenant ne se fait plus.»

DÉCISIONNEL

Malgré tout, le conseil d'administration aura un rôle à jouer qui n'est pas accessoire, indique Daniel Cooke. «Le conseil d'administration s'assure de saines règles de gestion au niveau des politiques.»

Les membres du conseil d'administration auront des décisions à prendre dans la nouvelle structure et pourront donc apporter des changements dans les propositions, assure M. Cooke.

«Je ne suis pas là pour faire du «rubber stamping». Je suis là pour être partie prenante envers les parents et je veux m'assurer que le meilleur service est rendu à tous les élèves.»

«Si l'opinion que j'en pense n'a plus d'impact, ça ne m'intéressera pas de poursuivre», ajoute-t-il.

Les membres du conseil d'administration ont d'ailleurs questionné beaucoup les projets d'ajout d'espaces qui ont été votés lors du premier conseil (voir autre texte) et aussi l'ordre des projets à déposer, affirme Daniel Cooke.

Par ailleurs, il reste encore un poste de représentant de la communauté pour les 18-35 ans à pourvoir au conseil d'administration. Daniel Cooke lance une invitation aux jeunes pour se joindre à l'équipe. «Plus on a de l'expérience différente, plus c'est gagnant pour tout le monde, indique-t-il. C'est une belle opportunité de se faire entendre pour ces jeunes-là.»

ACTUALITÉS



COOP Santé
KAROLINSKA INSTITUT

NOUS RENDEZ-VOUS
SÉRIEUSEMENT
POUR LES PATIENTS
AVEC AIDE EN DE
FAMILLE AINSI QUE
LES MEMBRES
DE LA COOP

819-986-6006
O Desjardins

Semaine des directions d'établissement scolaire

De mécanicien à directeur d'école, l'étonnant parcours de Serge Lacourcière

HÉLÈNE DESGRANGES

hdesgranges@inmedias.ca

Une semaine pour souligner le travail des directions d'établissement scolaire s'est déroulée en octobre sous le thème *Directions d'établissement*: essentielles, engagées, influentes. Pour l'occasion, L'Info a eu l'occasion de discuter avec un directeur au parcours atypique, Serge Lacourcière. De mécanicien à directeur de formation des adultes et professionnelle dans la région, l'homme aime et encourage sa profession.

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) a profité de l'occasion de la semaine des directions d'établissement scolaire pour souligner la passion et la rigueur déployée durant les derniers mois par ses équipes de direction en temps de pandémie.

À ses yeux, l'expertise et le dévouement de l'équipe de direction des différents établissements du CSSHBO font toute la différence dans l'éducation des jeunes de la communauté.

UN PARCOURS ATYPIQUE POUR UN MÉCANICIEN

Si quelqu'un avait dit à Serge Lacourcière qu'il serait un jour directeur d'établissement scolaire, l'homme, qui était alors mécanicien, ne l'aurait probablement pas cru lui-même. Sa carrière des 11 dernières années étonne ses amis.

Bien qu'un poste de direction nécessite un diplôme de deuxième cycle universitaire, une expérience dans le système scolaire demeure un atout précieux et Serge Lacourcière se qualifiait à ce titre.

Après 17 ans comme mécanicien, l'homme a eu accès à un poste d'enseignant en formation professionnelle dans son domaine d'expertise. C'est en 2010, poussé par des amis enseignants qu'il a accepté de tenter sa chance en gestion. Le directeur de l'époque, qui prenait sa retraite, l'avait aussi motivé à essayer.

Serge Lacourcière s'est donc inscrit dans ce qui se nomme dans le milieu, la banque de la relève. Il a ensuite réalisé les entrevues, les tests psychométriques et de français obligatoires afin de demeurer dans la banque de candidatures. Cette liste de personnel est toujours disponible et lorsqu'un besoin en direction se fait sentir, selon leur classement et résultats dans celle-ci, les candidats sont choisis par la direction générale du Centre de service scolaire.

LE DEUIL D'UNE CLASSE

Pour sa part, Serge Lacourcière est passé directement d'enseignant à directeur. Il est devenu le patron de ses collègues. Bien que ce ne fut pas toujours évident, il a réussi le pari puisqu'il assure maintenant la direction de deux centres de formations professionnelles et quatre de formations aux adultes. Il couvre la région du Pontiac jusqu'à Grand-Remous.

C'est en soirée et les fins de semaine que Serge Lacourcière a réalisé ses études en administration scolaire. Plusieurs suivent cette formation alors qu'ils sont enseignants, à temps partiel. Il faut donc une bonne volonté pour atteindre cette fonction de gestionnaire.

« Au début, j'avais encore le cœur et la tête en éducation, j'ai dû faire le deuil d'une classe. Ça a été difficile pour moi alors, je pratique le plus possible ce que j'appelle *marcher les corridors*. »

- Serge Lacourcière

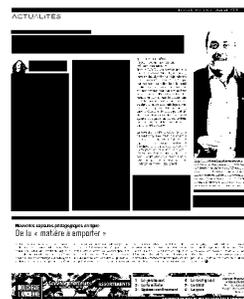
Pour l'homme, le contact avec les étudiants est primordial. Il dit souvent aux élèves qu'il croise qu'un jour, ce sera eux qui le soigneront, qui construiront sa maison ou répareront sa voiture. Il a des raisons de vouloir leur respect, souligne-t-il avec le sourire dans la voix. En fait, il aime que le poste de direction ait changé avec les années. Avant, si un élève allait voir le directeur, c'était souvent pour se faire réprimander. Maintenant, la direction ne connaît pas seulement les « tannants » dit-il, en mentionnant qu'il lui arrive souvent d'aller rencontrer les étudiants pour les

féliciter. Pour lui, il n'y a pas de « monsieur le directeur »; tous l'appellent Serge. ?

QUEL EST LE RÔLE EXACT D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT?

Selon le CSSHBO, une direction assure la qualité des services éducatifs, notamment, l'atteinte des objectifs du projet éducatif et du plan de réussite de l'école. Chaque jour, la direction ou la direction adjointe est là afin de voir au bon fonctionnement de son établissement pour que chaque élève trouve, dans son milieu scolaire, les outils nécessaires pour sa réussite académique. Une direction collabore autant avec les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien, les parents et la communauté, dans la réussite et le développement du plein potentiel des élèves. Une direction voit également à la gestion de tous ces services, toujours dans l'intérêt fondamental de leur donner le meilleur qui soit.

La description de tâches s'étire. Au point où, selon Serge Lacourcière qui accomplit le travail de direction d'établissement depuis 11 ans, certaines personnes hésitent à se lancer dans le processus pour obtenir un tel poste. Pourtant, selon le directeur d'expérience, c'est le meilleur endroit pour faire une différence en éducation, surtout, lorsqu'une personne a envie de faire « changer les choses », souligne-t-il.



Champagne now at another CSSM school

École St. Léon loses a beloved, long-time employee

BY MARTIN C. BARRY

The principal of École St. Léon de Westmount was apologetic last week as she told the *Independent* that the school administration had no choice but to allow a popular and long-time employee to be transferred to another Centre de services scolaire de Montréal (CSSM) school because demand for his services fell drastically during the COVID-19 pandemic.

An online petition was launched on the change.org website after parents at St. Léon were informed that Patrick Champagne's position at the school was being phased out by the newly-created CSSM, which replaced the Commission scolaire de Montréal.

According to the petition, Champagne had 25 years experience as a child-care worker at École St. Léon and was well-liked by everyone. His last day of work at St. Léon was on October 21.

The petition, which was started by Benoit Moreau, noted that once an upcoming building and extension project at St. Léon is completed, there is almost certain to be a need for someone like Patrick Champagne as the school again reaches its full

capacity.

"In the current pandemic situation, we need qualified personnel like Patrick to help the children and families," said the petition, which had been signed by 159 people by last Friday. It said cutting personnel is "counter productive."

In an interview, St. Léon principal Tania Genzardi pointed out that Champagne, who was a full-time employee, wasn't actually terminated by the CSSM, but was moved to another school.

"Since the employer is the school services centre, and there are of course several schools, this is a change of position and not a termination," said Genzardi. However, she said she fully understood the reaction among the parents and pupils.

"Mr. Champagne was truly someone exceptional – a really good person who did his job really well – and liked by everyone. But this is, unfortunately, something that is outside our control."

Genzardi noted that since École St. Léon had at least 200 pupils enrolled in its child care program at one point, the school met the requirements to have an employee assigned for that specific type of work.

"But because of COVID, the parents – and I understand it's not their fault – didn't

register their children for the child care service because they were probably afraid of COVID," she said.

"So, we lost an enormous number of children and that dropped under the level of 200 students.

"And when that happened, the position wasn't being paid for anymore. There wasn't any budgetary envelope anymore to pay the salary."

Genzardi did not rule out the possibility that École St. Léon could "re-acquire" Patrick Champagne in the future if enrolment for the child care service were to increase.

"I would tend to say yes," she said. "And since he has a lot of seniority at the school commission, he'd be better able to choose positions and his chances of returning would be very good."



PROJET PRIVÉ

COMITÉ L'ENTRE-GENS

La construction d'une maison pour personnes âgées de 22 logements vient d'être entamée à Saint-Ulrich. La livraison du projet est anticipée vers le mois de mai ou de juin 2021. Les travaux, estimés à 4,6 millions de dollars, prévoient aussi l'aménagement d'un stationnement.

PROJETS PUBLICS

CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Entre trois et cinq millions de dollars ont été prévus pour l'aménagement d'une nouvelle unité d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôtel Dieu de Sorel, à Sorel-Tracy. L'appel d'offres pour les entrepreneurs paraîtrait en mai 2021.

CSS DE LAVAL

Un appel d'offres auprès des entrepreneurs serait publié à la fin du mois de septembre 2021 pour la construction d'une école primaire pouvant accueillir 455 élèves sur la rue Trait-Carré à Laval. La somme de 15,8 millions de dollars est budgétée pour la réalisation du projet.

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

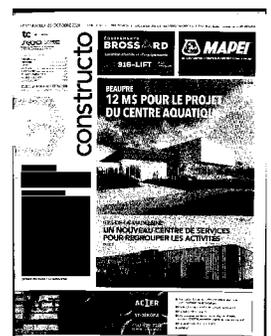
C'est pendant l'été ou l'automne 2021 qu'on souhaite procéder à la première phase des travaux de construction des ouvrages de protection contre les inondations des crues printanières. C'est lors de cette étape qu'une digue de 950 mètres serait aménagée.

SQI ET CSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

Chiffrés à 91,6 millions de dollars, les travaux de construction d'une nouvelle école secondaire dans l'arrondissement de Montréal-Nord débuteraient en juillet 2021. L'appel d'offres pour les entrepreneurs serait publié pendant le mois d'avril précédent.

VARENNES

Les travaux d'érection d'un polydôme quatre saisons comprenant une patinoire couverte réfrigérée au parc Pré-Vert, à Varennes, disposeraient d'une enveloppe de 4,6 millions. Le projet de type clés en main se déroulerait en 2021.



Communiqué (s)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCIS

Pavillon Paulette-Simard-Rancourt pour saluer un engagement de 47 ans en politique

3 novembre 2020

Le Centre de services scolaire des Bois-Francis a récemment réuni, pour une dernière fois, les membres du conseil des commissaires pour saluer leur engagement envers quelques générations d'élèves de la région. La grande équipe du CSS a d'ailleurs tenu à rendre un hommage particulier à Mme Paulette Simard Rancourt pour son engagement de 47 ans en éducation en désignant son centre de conférences le Pavillon Paulette-Simard-Rancourt.



« Il était fort important pour nous de saluer l'engagement empreint de passion des élus scolaires et qui plus est celui de Mme Rancourt qui a littéralement dédié sa vie à l'éducation. M. Alain Desruisseaux, directeur général du CSSBF.

Le bâtiment qui porte désormais son nom a abrité le centre administratif de la Commission scolaire Prince-Daveluy là où l'engagement en éducation a commencé pour Mme Simard Rancourt. Soulignons effectivement qu'elle y a commencé son parcours en 1973 alors qu'elle était elle-même une jeune maman. Elle a ensuite accédé à la présidence de cette commission régionale qui a fait naître la Commission scolaire des Bois-Francis qu'elle a également présidée de 2007 à 2020. Ajoutons que Mme Simard Rancourt a siégé, pendant de nombreuses années, au sein de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Lui rendant hommage, M. Alain Desruisseaux a souligné : « Élever cinq enfants représentait déjà un défi pour la femme de famille que vous êtes. Mais vous avez choisi d'en faire cinq de plus et de les défendre contre vents et marées et souvent sans hésiter à défendre votre point de vue devant ministres et sous-ministres. Votre passion pour l'éducation a permis de rayonner et de faire rayonner les grands enjeux, toujours au bénéfice des élèves. Vous reconnaissez ces paroles de chanson? Prendre un enfant par la main, pour l'élever demain? Voilà l'essence même de votre parcours en éducation. C'est donc au nom de milliers d'élèves que nous vous remercions d'avoir consacré votre énergie, votre empathie, votre passion, votre ténacité et votre engagement social aux jeunes. »

L'hommage livré à l'ensemble des commissaires était tout aussi senti. « Au fil des ans ce sont autant de visages et autant de destins que vous avez marqués par vos convictions et vos valeurs. Chacune des décisions que vous avez prises dans le plus grand respect de la démocratie a contribué à sculpter l'histoire de l'éducation dans notre grande région d'Appalaches des Bois-Francis », a témoigné, M. Desruisseaux avant de les remercier d'avoir toujours placé l'élève au cœur de leur vie.

Malgré les nombreuses restrictions qu'entraîne la présente pandémie, la rencontre fort sobre a été appréciée par tous les commissaires. Et désormais, une plaque commémorative marque l'entrée du Pavillon Paulette-Simard-Rancourt.



Pour plus d'information

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'école secondaire de l'Escale et l'entreprise Palco deviennent partenaires dans la formation des élèves du CFER d'Asbestos

Asbestos, le 4 novembre 2020 – C'est ce mercredi 4 novembre que l'école secondaire de l'Escale à Asbestos et l'entreprise de fabrication de palettes de bois Palco de Danville officialisaient leur partenariat à la formation des élèves participants au Certificat de Formation en Entreprise et Récupération (CFER). Depuis quelques semaines, ces élèves s'affairent à récupérer et à recycler les palettes de bois usagées que leurs fournies l'entreprise Palco de Danville. Plusieurs invités étaient sur place pour souligner cet événement, notamment M. Thomas Deshaies, propriétaire de l'entreprise Palco de Danville, M. Hugues Grimard maire d'Asbestos et préfet de la MRC des Sources, des membres du conseil d'administration du CFER d'Asbestos, l'équipe d'intervenants du CFER ainsi que leurs élèves.

L'objectif premier de ce partenariat est de préparer les élèves du CFER au marché du travail dans un créneau qui est très présent dans notre région. Ainsi, nous développons leur sentiment d'appartenance à leur patelin et nous leur permettons de réaliser qu'une place leur est destinée tout près de leur demeure.

Le deuxième volet du projet vise à rapprocher la communauté de la région à la formation de sa jeunesse. Une fois leur formation complétée ces jeunes filles et ces jeunes garçons recevront leur qualification ayant démontré l'acquisition des compétences relatives à l'employabilité.

Ce partenariat représente un pas de plus pour offrir un environnement stimulant et sécuritaire pour les jeunes qui fréquentent le CFER d'Asbestos. Il profitera également à toute la communauté économique puisqu'elle pourra compter, pour les années à venir, sur de nouvelles cohortes prêtes à l'emploi.

Daniel Guillot, directeur de l'école, témoigne « Dès notre première rencontre avec M. Deshaies, nous avons vraiment senti à quel point cet homme tient à prendre soin de la jeunesse et de ses employés. Cette bienveillance mutuelle pour la jeunesse fait en sorte que nous pouvons aujourd'hui offrir un lieu d'apprentissage à l'image de notre valeur commune ».

L'aménagement de l'usine-école, a été rendu possible grâce à l'entreprise Palco de Danville qui a fourni gratuitement la machinerie et l'outillage nécessaires au démantèlement de palettes usagées et à la fabrication de palettes recyclées. « C'est avec beaucoup de fierté que Palco s'associe au CFER afin de permettre au jeune de se familiariser avec le monde du travail tout en poursuivant leur parcours scolaire. Cette association est en lien direct avec les valeurs de l'entreprise qui souhaite faire une différence positive dans son milieu. Plusieurs employés de la région comme Palco ont la chance de compter dans leurs équipes des finissants d'anciennes cohortes du CFER et de bénéficier de la formation reçue par les jeunes. C'est avec enthousiasme que nous débutons ce partenariat aujourd'hui », mentionne Thomas Deshaies directeur général de Palco.

- 30 -

Source : Mylène Ouellette, conseillère en communication
819 847-1610 poste 18854 / mylene.ouellette@csdessommets.qc.ca

Information : Daniel Guillot, directeur de l'école de l'Escale
819 839-2930 poste 17210 / daniel.guillot@csdessommets.qc.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA BOÎTE GOURMANDE | 1 boîte = 6 pâtisseries

L'École hôtelière Fierbourg et le Croquembouche boulangerie & pâtisserie s'associent pour faire vivre l'alternance travail-études en temps de pandémie !

Québec, le mardi 3 novembre 2020 - L'École hôtelière Fierbourg et le Croquembouche boulangerie & pâtisserie s'associent pour faire vivre l'alternance travail-études aux élèves du programme Pâtisserie (DEP).

Étant dans l'impossibilité de se présenter en entreprise dû à la COVID-19 pour le volet alternance travail-études, nos enseignants ont demandé à l'un de nos partenaires de venir à nous ! C'est ainsi que M. Nicolas Bartoletti, chef pâtissier au *George V* viendra à l'École hôtelière Fierbourg, afin d'encourager nos élèves lors de leur création de pâtisserie ! Nos élèves auront la chance de concocter 3 pâtisseries sous la supervision et l'expertise de leurs enseignants, Yves-Marie Rolland et Suzie Riopel. Les pâtisseries gourmandes seront cuisinées avec les différents types de chocolat exclusif du Croquembouche : le *Ludovica* et le *Don de dieu*. Des chocolats grands crus disponibles uniquement au Croquembouche.

Nos élèves auront la chance de voir leurs boîtes de 6 pâtisseries (3 pâtisseries différentes, mais 6 par boîte) prendre le chemin de la Boutique gourmande de l'École hôtelière Fierbourg ce jeudi et vendredi, les 5 et 6 novembre entre 16 h et 18 h. La *Boîte gourmande* est au coût de 18 \$. Quelle belle façon innovante de proposer à nos élèves l'alternance travail-études dans leur cuisine !

À propos de l'École hôtelière Fierbourg

Fierbourg est un centre de formation professionnelle faisant partie de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, situé dans l'arrondissement de Charlesbourg, à Québec. L'École hôtelière Fierbourg offre 5 programmes : Cuisine, Pâtisserie, Service de la restauration, Réception en hôtellerie et Lancement d'une entreprise. Ces formations, d'une durée d'environ un an, mènent à l'obtention d'un DEP ou d'une ASP.

À propos du Croquembouche

Acquis à la fin 2018 par le George V service de banquets et traiteur de l'Hôtel Château Laurier Québec, le Croquembouche renaît grâce à une équipe inspirée par la traditionnelle pâtisserie française. De nouvelles créations gourmandes rehaussées d'une touche de modernité s'ajoutent au menu. Séduction au rendez-vous.

Le Croquembouche boulangerie et pâtisserie est situé au cœur du quartier branché de Québec, sur la rue Saint-Joseph, dans St-Roch. Ses 30 places dans la luncherie sont le complément parfait à ce secteur fertile en événements. L'accueil dynamique du personnel saura vous charmer.

- 30 -

Sources :

Noémie Drouin
Fierbourg, leader en formation professionnelle
noemie.drouin@csdps.qc.ca
418 622-7821 poste 7745

Disponibles pour entrevues :
Yves-Marie Rolland et Suzie Riopel, enseignants en pâtisserie.

COVID-19 - Enseignement à distance : 21 500 ordinateurs supplémentaires pour les élèves du Québec

4 novembre 2020, 08 h 00

Publié par : [Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#)

Éducation

Partager



QUÉBEC, le 4 nov. 2020 /CNW Telbec/ - À la demande du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, le ministère de l'Éducation rend disponibles 21 500 appareils du type Chromebook supplémentaires pour le réseau scolaire. Pour répondre adéquatement aux besoins grandissants dans le contexte de la COVID-19 et soutenir la réussite éducative des élèves du Québec, le ministère de l'Éducation bonifie sa réserve ministérielle de matériel informatique.

Les centres de services scolaires et les commissions scolaires dont l'inventaire informatique ne permet pas de soutenir les élèves dans leurs apprentissages à distance pourront donc faire une demande pour obtenir du matériel informatique supplémentaire. Ces équipements sont prioritairement destinés aux élèves :

- qui n'ont pas accès à de l'équipement informatique;
- qui n'ont pas accès à de l'équipement informatique de façon exclusive;
- qui sont en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire selon la formule de fréquentation scolaire en alternance;
- qui sont à risque;
- qui sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Faits saillants :

- À ce jour, la réserve d'équipements informatiques a permis à près de 10 400 élèves d'avoir accès à de l'équipement informatique, qu'il s'agisse d'un portable ou d'une tablette.
- Depuis la rentrée scolaire, le réseau a fait l'acquisition de plus de 213 000 appareils, ce qui représente un investissement de plus de 105 millions de dollars.
- Les élèves considérés à risque sont des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leurs apprentissages, leur réussite, leur comportement et leur socialisation.

Le 12 novembre, une pause en hommage aux travailleuses et travailleurs de première ligne

NOUVELLES FOURNIES PAR

FTQ →

Nov 04, 2020, 16:57 ET

MONTRÉAL, le 4 nov. 2020 /CNW Telbec/ - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ses syndicats affiliés en négociation pour le renouvellement de leur convention collective de travail dans le secteur public invitent les militantes et militants, les travailleurs et travailleuses, ainsi que la population à prendre leur pause le jeudi 12 novembre prochain, à 10 heures, pendant 15 minutes, pour rendre hommage aux travailleuses et travailleurs de première ligne qui luttent contre la pandémie.

« Depuis mars dernier, au Québec, nous sommes tous mobilisés dans la lutte contre la COVID-19, particulièrement en santé et en éducation. Dans ces secteurs, à ce jour, au moins 18 000 personnes ont été contaminées, principalement en santé; 11 sont décédées. Nous ne pouvons rester indifférents à leur sacrifice. Il faut également saluer ceux et celles qui, dans tous les milieux de travail, se sont dévoués, bien souvent au risque de leur santé, pour prendre soin de notre population. C'est ensemble et solidaire que nous combattons la pandémie! », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

« C'est dans cet esprit que nous invitons les travailleurs et travailleuses ainsi que la population à prendre leur pause pour saluer le sacrifice des personnes décédées des suites de la COVID-19 ou ayant contracté le virus. Cette pause, tout en assurant la continuité des services, est aussi l'occasion d'envoyer un message de remerciement aux personnes

travaillant en éducation, en santé ou dans les services sociaux ou encore d'exprimer nos remerciements à tout le personnel de première ligne sur les réseaux sociaux », ajoute le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

Reconnaître le dévouement et le travail des hommes et des femmes du secteur public, c'est aussi, entre autres, leur donner de bonnes conditions d'exercice d'emploi et bonifier leur rémunération. Les travailleurs et travailleuses ont répondu à l'appel du premier ministre pour lutter contre la pandémie. *« Malheureusement, il n'y a pas encore de règlement alors que nous avons proposé des solutions concrètes pour améliorer les services publics. Québec se prépare à investir 14 milliards de dollars dans le béton. On ne laisse pas les infrastructures se dégrader, alors pourquoi on laisse les services publics s'effondrer ? »*, conclut les leaders syndicaux.

Statistiques pour déboulonner quelques mythes et mieux comprendre les enjeux de cette négociation :

- Moyenne salariale des employés du secteur public (FTQ) : 36 155,49 \$;
- Moyenne salariale des employés occasionnels et temporaires (FTQ) du secteur public (autres que réguliers) : 28 490,15 \$;
- Retard salarial du secteur public (FTQ) : 6,2 % ;
- Pourcentage de femmes que nous représentons (FTQ) : 73,7 % ;
- Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui n'ont pas de permanence ou de poste à temps complet (FTQ) : 43,2 %.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

Les travailleuses et travailleurs du secteur public de la FTQ sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), le Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB) et l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES 800)

Statistique
CanadaStatistics
Canada[Accueil](#) > [Le Quotidien](#)

Le Quotidien



En manchette	Indicateurs	Communiqués par sujets
Sujets d'intérêt	Calendrier de diffusion	Information

Les dépenses publiques et privées au titre de l'éducation primaire et secondaire augmentent en 2017-2018

Texte

Tableaux

Informations connexes

Communiqué précédent

PDF (168 KB)

Diffusion : 2020-11-03

Les dépenses publiques et privées totales au titre de l'éducation primaire et secondaire ont augmenté de 2,3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 58,0 milliards de dollars en 2017-2018, soit le double de l'augmentation de l'année scolaire précédente.

La hausse des dépenses totales a coïncidé avec la croissance de la population étudiante au Canada, qui a augmenté de 1,0 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 5,6 millions d'élèves dans les écoles primaires et secondaires publiques et privées.

Les pressions financières qui s'exercent sur le système d'enseignement primaire et secondaire canadien en raison de l'augmentation des dépenses annuelles en 2017-2018 pourraient être aggravées par les contraintes imminentes de la pandémie de COVID-19 pour l'année scolaire 2020-2021. À mesure que les administrations locales assouplissent les règles relatives aux

paiements d'impôt foncier utilisés pour aider financièrement les établissements d'enseignement, et que les priorités de financement des administrations provinciales et territoriales changent (le cas échéant), les commissions scolaires des écoles publiques pourraient perdre l'accès à une partie de leur financement public. De plus, la création de plateformes d'apprentissage en ligne et de salles de classe adaptées à un apprentissage sécuritaire obligera probablement les écoles à augmenter leurs dépenses en immobilisations et d'exploitation.

Les dépenses des commissions scolaires des écoles primaires et secondaires publiques continuent d'augmenter

Les dépenses des commissions scolaires des écoles primaires et secondaires publiques canadiennes ont augmenté de 2,1 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 48,7 milliards de dollars en 2017-2018.

La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux salaires et avantages sociaux des éducateurs qui travaillent dans les écoles primaires et secondaires publiques. Les salaires et avantages sociaux des éducateurs représentaient 29,5 milliards de dollars, soit un peu plus des deux tiers (67,0 %) des dépenses d'exploitation totales des écoles primaires et secondaires publiques en 2017-2018, en hausse de 1,8 % par rapport à l'année scolaire précédente. Il s'agissait de la quatrième augmentation annuelle consécutive des salaires et des avantages sociaux totaux des éducateurs.

L'augmentation des dépenses liées aux salaires et aux avantages sociaux des éducateurs a également été l'un des principaux facteurs de la hausse des dépenses par élève dans les écoles publiques. En 2017-2018, l'augmentation

des dépenses des écoles primaires et secondaires publiques pour les salaires et avantages sociaux des éducateurs a dépassé la hausse du nombre d'élèves inscrits. Cela a contribué à une augmentation de 1,0 % des dépenses par élève par rapport à 2016-2017.

D'autres facteurs ont joué un rôle dans l'augmentation des dépenses par élève. Il s'agissait notamment d'orientations stratégiques provinciales et territoriales comme la mise en œuvre de la maternelle à temps plein en Ontario et la hausse globale du nombre d'éducateurs aux niveaux primaire et secondaire.

Bien que le salaire statutaire annuel moyen des éducateurs ait diminué, le nombre total d'éducateurs a augmenté de 1,5 % pour atteindre 392 400 en 2017-2018. Non seulement le nombre total d'éducateurs augmente, mais il en va de même pour la proportion d'éducateurs à temps plein (+0,6 %), qui ont normalement de meilleurs régimes d'avantages sociaux.

Il y a aussi maintenant plus d'éducateurs âgés de 65 ans et plus depuis la suppression de l'âge de la retraite obligatoire pour les éducateurs dans plusieurs provinces et territoires en 2013-2014. La proportion d'éducateurs de 65 ans et plus a augmenté de 0,7 % en 2017-2018 et de 15,4 % par rapport à cinq ans plus tôt. À titre de comparaison, la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans l'ensemble de la population active canadienne a augmenté de 20,9 % de 2013 à 2017. Étant donné que les salaires des éducateurs sont associés au niveau d'expérience, les personnes de 65 ans et plus sont souvent payées au maximum de l'échelle statutaire annuelle.

Les administrations provinciales et territoriales représentent les deux tiers du financement

Les dépenses des administrations provinciales et territoriales ont totalisé 39,0 milliards de dollars en 2017-2018, ce qui représente un peu plus des deux tiers (67,7 %) du financement total de l'éducation primaire et secondaire. Bien que la majorité de ces fonds représentent des subventions et des contributions aux écoles publiques et privées, d'autres utilisations de ces fonds comprennent les dépenses directes pour les services, l'administration générale et les achats d'immobilisations au nom des écoles.

La part des dépenses des administrations provinciales et territoriales variait d'un peu moins de la moitié (49,7 %) au Manitoba à presque la totalité (98,1 %) à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces variations régionales sont attribuables aux différents mécanismes de financement des systèmes scolaires publics et privés dans chaque administration.

Dans l'ensemble du Canada, le financement public des écoles provient de trois sources principales : les recettes générales provinciales et territoriales, les impôts fonciers provinciaux et territoriaux et l'impôt foncier scolaire local. La part du financement provenant de chaque source varie selon l'administration. En général, ces subventions et contributions sont principalement attribuées en fonction du nombre d'élèves, ce qui se reflète dans la relation entre la croissance de la population étudiante et l'augmentation des dépenses effectuées par les administrations provinciales et territoriales.

Les autres sources de financement de l'éducation primaire et secondaire comprennent les impôts locaux et les autres impôts perçus par les commissions scolaires et les administrations locales (20,4 %), les frais de scolarité (3,4 %), les ministères fédéraux (3,0 %) et toutes les autres sources privées (5,5 %).

Graphique 1

Dépenses des écoles primaires et secondaires publiques et privées selon la

Le financement de Services aux Autochtones Canada augmente au chapitre de l'éducation des Premières Nations

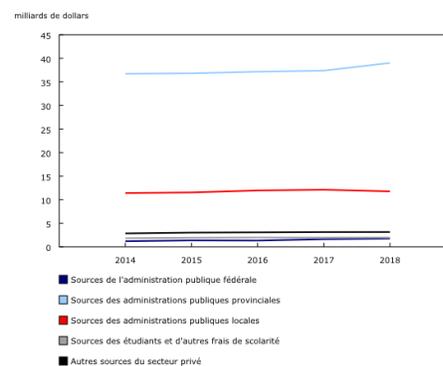
Le soutien à l'éducation primaire et secondaire chez les Premières Nations de Services aux Autochtones Canada (qui, avant 2019, s'appelait Affaires autochtones et du Nord Canada) a augmenté de 9,7 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2017-2018.

L'augmentation découle de l'investissement prévu dans le budget de 2016 du gouvernement du Canada pour améliorer l'éducation primaire et secondaire dans les réserves. Cela comprend les dépenses pour les services d'enseignement primaire et secondaire, le soutien aux élèves et le financement du soutien des bandes.

Les dépenses publiques liées à l'administration augmentent

Les coûts totaux de la réglementation et du contrôle généraux de l'éducation primaire et secondaire publique et privée ainsi que de la supervision et de l'administration globales des programmes d'enseignement ont augmenté de 5,1 % pour s'établir à 115,8 millions de dollars en 2017-2018. Les coûts administratifs représentaient 2,4 % des dépenses gouvernementales directes totales. Ces dépenses proviennent principalement des ministères de l'Éducation des administrations provinciales et territoriales et des coûts connexes du

source directe de financement, 2017-2018, Canada



cabinet du ministre. Cela comprend également les coûts associés à la gouvernance globale de l'éducation primaire et secondaire engagés par chaque ministère.

Note aux lecteurs

Les données sur les finances des commissions scolaires sont tirées de l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires. Cette enquête annuelle a pour objet de recueillir des renseignements financiers des commissions et districts scolaires du Canada. Ces statistiques financières sont recueillies auprès de chaque province et territoire, à l'exception du Nunavut pour lequel les données sont des estimations et sont converties sur un support commun de classement. Les données de cette enquête ne sont pas accessibles à l'échelle des commissions et des districts scolaires.

Les salaires et les avantages sociaux des éducateurs comprennent l'ensemble des traitements et des avantages sociaux versés au personnel directement chargé de cours de niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Ce personnel comprend les enseignants à temps plein et à temps partiel, les directeurs, les directeurs adjoints, les enseignants suppléants et les étudiants-assistants. Les dépenses en avantages sociaux comprennent également les coûts liés aux cotisations des employeurs aux régimes de retraite des enseignants, qui sont payés, entièrement ou en partie, par les commissions et les districts scolaires dans sept provinces et territoires, au lieu des administrations provinciales et territoriales dans les autres secteurs de compétences.

Les tendances relatives au nombre d'élèves inscrits et d'éducateurs sont tirées de [l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire](#).

Les salaires statuaires annuels des enseignants dans les établissements publics sont tirés du document Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.

Le ratio des élèves à temps plein par rapport au personnel enseignant dans les établissements d'enseignement canadiens est établi à partir des données fournies par le Centre canadien de la statistique de l'éducation, dans Regards sur l'éducation de l'OCDE.

En raison de l'élimination de l'Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires, les données sur le financement de l'enseignement privé primaire et secondaire ont été estimées pour la période de référence 2006-2007 et les périodes subséquentes en fonction des changements apportés aux inscriptions dans les établissements privés.

Tous les chiffres en dollars sont corrigés pour tenir compte de l'inflation, sauf indication contraire.

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare directement les provinces et les territoires puisqu'ils ont des formules de financement et des mécanismes différents.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au **514-283-8300** ou composez sans frais le **1-800-263-1136**

(STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au **613-951-4636** (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

Négociation du secteur public - « Ce sont les travailleuses et les travailleurs des services publics qui nous sortiront de la crise; le gouvernement doit les écouter », affirme le président de la CSN

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSN →

Nov 03, 2020, 08:00 ET

MONTREAL, le 3 nov. 2020 /CNW Telbec/ - Après 40 séances de négociation à la table centrale ainsi qu'un nombre important de rencontres aux tables de négociation sectorielles et alors qu'une crise sans précédent affecte les services publics, la CSN dénonce l'immobilisme du Conseil du trésor et interpelle aujourd'hui le chef du gouvernement. « M. Legault, qu'attendez-vous pour aller écouter celles et ceux qui affrontent cette tempête? Allons-y ensemble, dès maintenant. » C'est le message que lance ce matin Jacques Létourneau, président de la CSN, au premier ministre du Québec. Il ajoute que les travailleuses et les travailleurs des réseaux sont les mieux placés pour évaluer les changements nécessaires qui doivent être apportés pour améliorer les services à la population, puisqu'ils vivent les problèmes au quotidien dans leur travail, et ce, depuis bien avant la pandémie.

M. Létourneau lance cet appel alors que, depuis plusieurs semaines, les personnels des établissements de santé et de services sociaux, des établissements scolaires, des collèges et des organismes gouvernementaux tentent de se faire entendre en multipliant les interventions publiques dans différentes régions du Québec. Ce matin, une action était d'ailleurs menée en plein cœur du centre-ville de Trois-Rivières. « Les travailleuses et les travailleurs ne veulent plus de ces pansements qui ne sont là que pour stopper l'hémorragie. Ils veulent des mesures

durables qui permettent d'améliorer réellement leurs conditions de travail et, par conséquent, les services à la population. Pouvoir faire leur travail plus humainement, c'est ce qu'ils demandent. »

La CSN, qui revendique un réel coup de barre dans les services publics, tant sur le plan des conditions de travail et de pratique que sur celui du salaire, constate qu'à toutes les tables de négociation, c'est la même rengaine : les porte-parole du gouvernement n'ont pas de mandat, donc, aucune solution concrète n'est proposée pour régler les graves problèmes de pénurie de main-d'œuvre qui sévissent actuellement dans l'ensemble des réseaux publics.

Malgré les rencontres du premier ministre avec les PDG des CISSS et des CIUSSS et les discussions entre la présidente du Conseil du trésor et les comités patronaux de négociation en éducation et en santé et services sociaux, la situation s'aggrave et les bris de services se multiplient. « Les gestionnaires parlent de réorganisations temporaires... Mais dans les faits, quand on est forcé de fermer l'urgence de Gatineau, quand on ferme un service d'obstétrique pendant 10 jours à Ville-Marie ou quand on entend parler d'une direction d'école qui aurait pris en charge un groupe dans un service de garde scolaire, il s'agit de ruptures de services. Et il y en avait déjà avant l'arrivée de la COVID-19 », ajoute M. Létourneau.

Pour la CSN, il est impératif que le gouvernement donne des mandats aux personnes qui le représentent pour que la négociation progresse et que de vraies solutions puissent être mises en place dès maintenant. « Est-ce que M. Legault comprend vraiment ce qui se passe sur le terrain? Quand on entend certaines de ses déclarations en conférence de presse, qui ne reflètent pas du tout la réalité, on se pose la question. Avec la négociation, le gouvernement a l'occasion d'agir immédiatement pour que les Québécoises et les Québécois aient accès aux services auxquels ils ont droit. Il doit le faire », conclut Jacques Létourneau.

À propos

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) réunit plus de 300 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité. Avec plus de 150 000 membres travaillant dans les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ainsi que dans les organismes gouvernementaux, la CSN est la centrale la plus représentative dans le secteur public au Québec.